

ANTILLA

ÉCLAIRER LA SOCIÉTÉ MARTINICAISE DEPUIS 1981

septembre 2026 - N° 2052

LE CARBET

Pour Gérard Monstin
c'est "Quand on se
parle, on trouve
toujours un terrain
d'entente.."

DÉBAT

OCTROI DE MER

UN DÉBAT PLUSIEURS VISIONS

PRIX, PRODUCTION LOCALE, POUVOIR D'ACHAT,
FISCALITÉ DES COLLECTIVITÉS...

NOTRE NUMÉRO SPÉCIAL EN PRÉPARATION...

PORTAIT DE PLANTEUSES

FABIENNE ET MORANE

Coutelas en main, mère et fille
ont relevé une exploitation ..

JUSQU'À
100€
POUR LUI⁽¹⁾

50€
POUR VOUS⁽¹⁾



PARRAINEZ UN PROCHE

OFFICIELLEMENT C'EST UN BEAU GESTE

OFFICIEUSEMENT C'EST LE MEILLEUR PLAN DU MOMENT 🔥



**MARTINIQUE
GUYANE**

(1) L'offre se décompose comme suit :

50€ offerts pour l'ouverture d'un compte chèque et souscription à une formule de compte MBQ Essentiel, Premium ou Prestige dans un délai de 30 jours après l'ouverture du compte. Le filleul sera récompensé en numéraire sur son compte bancaire, par un virement dans un délai maximum de 60 jours suivant l'ouverture de son compte.

50€ offerts pour la signature d'un mandat de mobilité bancaire légale dans les 12 mois suivant l'ouverture du compte. La mobilité bancaire doit être finalisée sous 30 jours après la signature du mandat. Le filleul sera récompensé en numéraire sur son compte bancaire, par un virement dans un délai maximum de 60 jours suivant la finalisation de la mobilité bancaire.

Cette offre est réservée aux personnes physiques majeures ouvrant son premier compte de dépôt Particuliers individuel au Crédit Agricole du Languedoc, sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc. L'offre n'inclut pas l'ouverture d'un DAV joint. Ces deux primes ne peuvent être versées qu'une seule fois. Le versement de ces deux primes n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours au sein de la Caisse régionale.

Les offres Essentiel, Premium et Prestige sont des offres groupées de services. Se renseigner auprès d'un conseiller pour connaître les conditions de souscription, le détail des produits et services qui les composent ainsi que les tarifs en vigueur, susceptibles d'évolution. Les produits et services qui composent ces offres peuvent être souscrits séparément et sont facturés selon les principales conditions tarifaires en vigueur de la Caisse régionale du Languedoc. Tarifs en vigueur au 28/05/2026. Le montant de la cotisation mensuelle des offres Premium et Essentiel est fixé par paliers en fonction de l'âge du souscripteur : un 1er tarif jusqu'au jour du 26ème anniversaire, puis d'un 2ème tarif à partir de 26 ans jusqu'au jour du 31ème anniversaire et enfin d'un 3ème tarif à partir de 31 ans. Le montant de la cotisation est prélevé en fonction de l'âge du souscripteur et est celui mentionné dans les principales conditions tarifaires de la Caisse régionale en vigueur au jour de l'anniversaire. Essentiel, Premium et Prestige sont des Offres Groupées de Services réservées aux clients majeurs Particuliers agissant pour leurs besoins privés. L'ouverture du compte et la souscription à une offre Essentiel, Premium ou Prestige sont soumises à conditions et à l'acceptation de notre Caisse régionale. Lorsque votre demande de souscription est réalisée à distance, vous disposez d'un délai de 14 ou de 30 jours calendaires pour vous rétracter sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître leurs conditions de souscription, le détail des produits et services, dont les cartes de paiement, qui les composent (souscriptibles séparément).

En application de l'article L. 312-1-7 du code monétaire et financier, le service d'aide à la mobilité bancaire permet au client, gratuitement et sans condition, un changement automatisé des domiciliations bancaires des virements récurrents et prélèvements valides d'un compte d'origine vers un nouveau compte.

Pour participer à la présente opération de Parrainage, le Filleul doit remplir les conditions suivantes : être une personne physique majeure capable ; ne détenir aucun compte de dépôt Particuliers ou produit d'épargne (livrets, épargne logement, titres et assurance-vie) dans les 13 derniers mois au sein du Crédit Agricole du Languedoc ; ouvrir un compte de dépôt conforme (le Filleul doit fournir toutes les pièces justificatives nécessaires à la régularité de l'ouverture du compte) au Crédit Agricole du Languedoc ; entrer en relation avec le Crédit Agricole du Languedoc dans les 6 mois après l'obtention de la recommandation par le Parrain.

(2) Pour participer à la présente opération de Parrainage, le Parrain doit remplir les conditions suivantes : être une personne physique majeure capable ; être un(e) client(e) du Crédit Agricole du Languedoc et détenir un compte de dépôt. Il sera récompensé en numéraire sur son compte bancaire, par un virement d'un montant de 50€ par Filleul dans un délai maximum de 60 jours suivant l'ouverture du compte par le filleul. Un même Filleul ne peut pas faire l'objet de plusieurs parrainages. Le Parrain pourra être récompensé dans la limite de dix (10) parrainages maximums par an. Ne peuvent pas être parrains : les personnes morales, les personnes physiques clientes d'une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole ou d'un autre établissement bancaire. En cas de parrainage resté sans suite ou en cas de refus d'ouverture du compte de votre filleul par la Caisse régionale, la prime n'est pas versée au parrain. Les salariés et élus du Groupe Crédit Agricole peuvent parrainer mais ne reçoivent pas de prime.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Martinique-Guyane société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, Société dont le siège social est situé 21 rue Case Nègres - Place d'Armes - 97232 Le LAMENTIN - RCS Fort de France D 313 976 383 - code APE 6419Z. Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° ORIAS 07 024 140 Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances www.ca-martinique-guyane.fr Téléphone 0596 66 59 39 - Télécopie 0596 51 51 37. ADEME (Filière papier graphique) : 568249 : FR341730_03ZSRW

L'ÉDITORIAL

DE PHILIPPE PIED

REGARDER LA MARTINIQUE AUTREMENT



POUR JOINDRE LA RÉDACTION :

ANTILLA, 7 Rue Paul Gauguin

97232 Le Lamentin, Martinique

Tél.: 0696 73 26 26 / 0596 75 48 68

Email : philippe@antilla-martinique.com

CPPAP D 86520

ISSN 0757555

DIRECTION/RÉDACTION

Directeur de la publication :

Philippe PIED : 0696 73 26 26

Directeur de la rédaction :

Henri Pied : 0596 75.48.68

Rédaction :

Henri Pied, Gérard Dorwling-Carter,
Philippe Pied, Laurianne Nomel,
Nathalie Laulé, Morgan Gunot,
Roland Dorival, Judes Duranty,
Nicolas Manceau

Conception - Marketing - Publicité :

ANTILLA - Tél. 0696 73 26 26

philippeped@gmail.com

Impression :

Toniprint Imprimerie

ATTENTION :

Les documents, manuscrits ou non, restent
la propriété de la rédaction.

BUREAUX :

60 Jambette-Beauséjour

97200 Fort-de-France

SITE INTERNET :

www.antilla-martinique.com

Il y a des sujets que l'on ne peut plus traiter à coups de slogans. L'octroi de mer en fait partie.

Faut-il le supprimer, le réformer, le remplacer ? Quel serait l'effet réel sur les prix ? Comment préserver les ressources des communes ? Et comment soutenir notre production locale sans faire porter davantage l'effort sur les consommateurs ?

Les premières pages de ce numéro constituent un avant-goût du numéro spécial d'Antilla que nous préparons sur l'octroi de mer. Plusieurs visions s'y confrontent déjà, celles de Cyril Comte, François Huyghues Despointes, Michel Branchi, Didier Payen, Mireille Pierre-Louis, Yan Monplaisir ou Gérard Dorwling-Carter.

Je ne crois ni à l'immobilisme ni aux solutions miracles. L'octroi de mer ne peut pas être considéré comme intouchable parce qu'il finance les collectivités. Mais le supprimer sans savoir précisément par quoi le remplacer, qui paiera et si les baisses seront réellement répercutées sur les prix serait tout aussi dangereux. Notre prochain numéro spécial donnera davantage la parole aux producteurs, aux entreprises, aux collectivités et aux consommateurs.

Mais nous ne voilons pas seulement raconter les dilemmes qui existent.

Le portrait de Fabienne Fixy et Morane Martiny raconte autre chose. Celui d'une femme qui, après une première vie professionnelle, reprend en main des terres laissées en difficulté et les remet patiemment en production. À ses côtés, sa fille Morane Martiny apporte sa formation, son regard et l'envie de poursuivre l'aventure familiale. Deux

générations, deux parcours, mais une même volonté de faire vivre cette terre et d'y construire quelque chose.

Et pour enchaîner avec votre idée sur la jeunesse martiniquaise :

C'est aussi cette Martinique que nous voulons montrer davantage dans Antilla, celle de femmes et d'hommes qui entreprennent, reprennent, transmettent, créent et prennent des risques. Celle de jeunes qui choisissent de construire leur avenir ici, malgré les difficultés, et qui refusent de considérer le départ comme la seule perspective possible.

Il ne s'agit pas de fabriquer une Martinique artificiellement optimiste. Les difficultés sont réelles et nous continuerons à les regarder en face. Mais ne parler que des crises, des départs et des blocages donnerait une image tout aussi fautive de notre territoire.

Ce numéro le rappelle aussi avec **Jonathan Prophète**, qui accompagne les entreprises dans les usages de l'intelligence artificielle, avec **Gérard Monstin**, qui veut faire une place aux artisans et aux jeunes entrepreneurs au Carbet, mais aussi à travers nos pages consacrées au patrimoine, à **Mounia Orosemmane** ou à **Marius Modeste**.

La Martinique a des problèmes. Elle a aussi des personnes qui produisent, créent, entreprennent, innovent et osent.

Ce sont elles aussi que nous voulons raconter dans Antilla. ■

Philippe Pied

Larantré ensipowtab



BEL POVEB KRÉYOL :

« Pli ou déchiré, pli chien ralé'w »

Not pou konprann

■ **Nono**, Arnaud René-Corail, président de Martinique Transport.

Bal kasé vioilon dan sak, tout manmay lékol ek pofèsè fè larantré yo mardi pasé. Si anlo jenn manmay té kontan viré wè lé kopen, pou sé manman-an ek sé papa-a éti pa ni loto, sé pa té lajwa. Sa pa ni non : sa kouchal, krabik, anfen sa ensipowtab. Dret jou larantré-a, transpò piblik an bililik.

Asiparé kom ki diré, « Martinique Transport » pa té ké pèyé sé chofè-a. Pli grav-la, « Martinique Transport » té ké an défisi. Magré sa Nono* di la radio :

- Tout kar pou sikilé nawflaw !

Eben sé moun lan éti pa ni loto personnel-le, konstaté pa té ni pies loto « Martinique Transport » té ka woulé.

- Es yo té an grev ?

- Es yo fè rètrè (sa vini lanmod)

Antouléka disparet pran yo anlè sé lin an. Ni an pasajé pétet i pli okouran, misié di tou fò

- DSPré-a fini !

Asiparé sa té lé di « Délégation de Service Public ». Kivédi moun an banbanm pas transpò a pé pa woulé konmifo. Moun vréyé labou an radio a, kontel :

- Sé politik-la pa bon, fok chanjé yo !

- Sistem-lan mérité mofwazé, ek chalviré !

- Sa yo fè épi matla lajan Chaben té kité a ?

- Sé tout sé éli-a pou chanjé !

- Pa ni asé moun kon Pétan (Sa ki Pétan, pèsonn pa sav !)

Anfen mouvman-tala grennen mouvman larantré déklas-la An jennjan ki pa ni loto, pa rivé a lè adan an travay i fini trapé.

Sé toujou lé piti éti pa ni loto pèsonel yo, ka pran plis fè.

Poutoutbon, lè ou piti, fout ou ka pran fè ! Ki ou ni oben ki ou pa ni powtab,, sa ensipowtab !

Jid ■

PANAMA

2 VOLS PAR SEMAINE
AU DÉPART DE FORT-DE-FRANCE
VIA POINTE-À-PITRE



MEMBRE DE
L'ALLIANCE
SKYTEAM

Du 11/12/2026 au 05/03/2027
www.airfrance.mq

POUR CONTINUER À VOYAGER DEMAIN, REPENSONS
DÈS MAINTENANT NOTRE FAÇON DE NOUS DÉPLACER. **ACT**

Carburant plus durable, nouveaux avions moins polluants, éco-pilotage
sur tous nos vols, retrouvez tous nos engagements sur airfranceact.airfrance.com

AIRFRANCE 
S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE

■ OCTROI DE MER :

Changer quoi, pour qui ?

Peut-on faire baisser les prix sans fragiliser les communes ? Comment soutenir la production locale sans alourdir les dépenses des ménages ? Faut-il supprimer l'octroi de mer, le remplacer ou revoir son fonctionnement ? Ces questions ont nourri plusieurs entretiens et contributions publiés ces dernières semaines sur le site d'Antilla. Nous leur donnons aujourd'hui un prolongement dans le magazine, avant un numéro spécifiquement consacré à ce débat, qui accueillera d'autres points de vue.

[Vous pouvez cliquer sur les noms des personnes pour lire leur article sur notre site internet.](#)



Derrière une question apparemment simple, faut-il conserver l'octroi de mer ?, plusieurs choix se superposent. Ils concernent le financement des services publics, la formation des prix, les conditions de production et la capacité des élus à conduire une politique économique locale. Les contributions publiées par Antilla dessinent des désaccords réels, mais aussi des préoccupations communes : préserver les ressources du territoire, soutenir l'activité et rendre la fiscalité plus compréhensible.

Les réunir dans ces pages ne vise ni à désigner un vainqueur ni à fabriquer un consensus. Il s'agit de mettre les propositions en regard, d'en préciser les conséquences et de poser les questions auxquelles toute décision devra répondre.

REEMPLACER UNE TAXE, PAS SUPPRIMER LES RECETTES

« Il faut supprimer l'octroi de mer, mais pas la ressource. » Cette distinction est au cœur de la position de **Cyril Comte**. Le président du groupe Citadelle défend une taxe locale sur la consommation, prélevée lors de la vente finale et affectée aux collectivités. Selon lui, le mécanisme actuel ne pèse pas seulement sur les marchandises en rayon : il renchérit aussi les équipements et les stocks avant qu'ils aient permis de produire ou de vendre.

La transformation proposée modifierait également la répartition de l'effort fiscal. Cette taxe concernerait les biens et les services, avec plusieurs taux et une protection des dépenses essentielles.

Cyril Comte ne promet donc pas une baisse uniforme : certains produits pourraient coûter moins cher, tandis que certains services seraient davantage taxés. Il demande une étude d'impact sur les ménages, les entreprises et les collectivités.



François Huyghues

Despointes, président du groupe SAFO, partage l'exigence d'une réforme profonde. Il envisage plusieurs pistes à étudier et à combiner : taxe locale sur la consommation, solidarité nationale, soutien au fret et aides directes à la production. Pour lui aussi, préserver les services publics constitue une condition préalable, pas une question secondaire.



« Personne ne dit qu'il faut supprimer la ressource dont disposent les communes et la Collectivité territoriale de Martinique. »

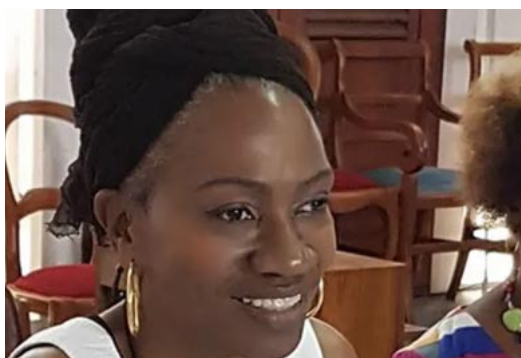


« Ceux qui défendent le maintien en l'état de l'octroi de mer ne sont pas ceux qui présentent la facture au consommateur final. »

Mais garantir une recette au moment du changement suffit-il ? Comment assurer son évolution dans cinq ou dix ans, et qui en garderait la maîtrise ?

UNE RESSOURCE, MAIS AUSSI UN POUVOIR DE DÉCISION

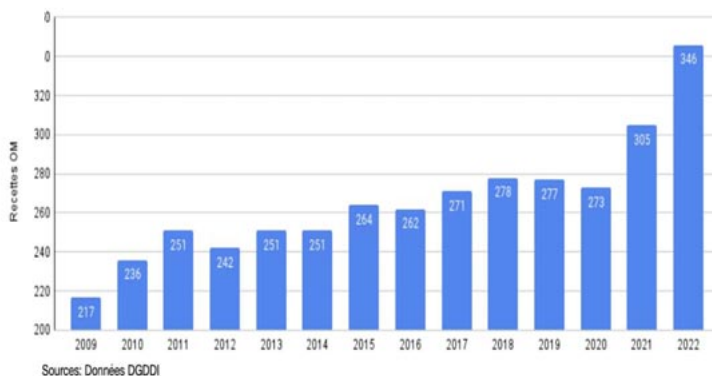
C'est précisément sur ce terrain que se situe **Mireille Pierre-Louis**. Sa mise en garde porte sur les conséquences d'une disparition de l'octroi de mer pour les budgets locaux et les services publics. Elle redoute notamment qu'un remplacement par la TVA nationale ne transforme une ressource territoriale en dotations dépendant des arbitrages de l'État. **« Le débat premier est celui de la domiciliation dans les DOM des recettes issues de la consommation locale »**, écrit-elle.



Cette hypothèse doit être distinguée de la taxe locale défendue par **Cyril Comte**, qui ne propose pas un simple remplacement par la TVA nationale. La différence est essentielle : derrière des mécanismes de prélèvement proches en apparence, le bénéficiaire de la recette et le pouvoir de fixer les taux peuvent changer.

« Le débat premier est celui de la domiciliation dans les DOM des recettes issues de la consommation locale. »

Recettes OM en Martinique (M€)



Michel Branchi défend lui aussi la préservation de ce pouvoir fiscal local, sans exclure une modernisation. **« Certes, on peut simplifier et harmoniser »**, reconnaît l'économiste. Mais la diversité des taux constitue, à ses yeux, une souplesse permettant d'adapter la politique fiscale aux réalités de chaque territoire. Il rappelle également l'existence d'exonérations sur les investissements et les intrants, ainsi que d'autres aides aux entreprises. Le désaccord ne se résume donc pas à opposer la défense des communes à celle des consommateurs. Il porte aussi sur la solidité des garanties proposées et sur la liberté d'action qui resterait aux collectivités.



« Sans une mesure réglementaire de répercussion des baisses de taxes, il n'y aura pas de baisse des prix à la consommation. »

RÉFORMER LE FONCTIONNEMENT PLUTÔT QUE SUPPRIMER

Didier Payen, importateur et industriel installé en Guadeloupe, déplace la discussion vers la construction du prix. Selon son analyse, l'octroi de mer devient un élément du prix de revient sur lequel viennent ensuite s'appliquer les marges commerciales. Il propose un fonctionnement comparable à une « TVA bis », afin que la taxe ne soit plus amplifiée de cette manière au fil du circuit de distribution. Les recettes locales et la protection de certaines productions seraient conservées.

Sa simulation guadeloupéenne part de 376 millions d'euros de recettes d'octroi de mer et d'octroi de mer régional. Il estime à près de 600 millions d'euros le montant correspondant supporté au bout de la chaîne par les consommateurs. L'écart d'environ 223 millions constitue le centre de son raisonnement. Il s'agit toutefois d'une estimation proposée au débat, non d'une économie acquise ni d'un résultat directement transposable à la Martinique.

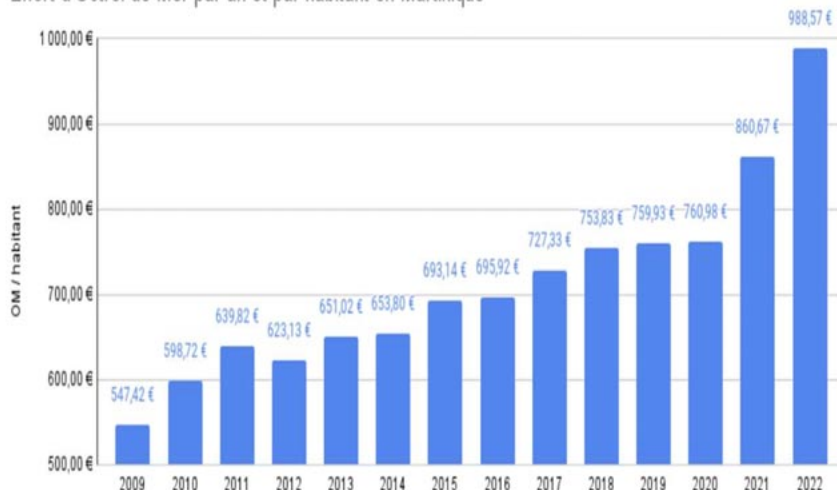
Didier Payen précise lui-même que les taux devraient être ajustés pour maintenir les recettes des collectivités. Sans cet ajustement, la modification du calcul pourrait produire davantage de recettes fiscales plutôt qu'un gain de pouvoir d'achat. La question n'est donc pas seulement de changer la mécanique, mais d'en définir précisément les paramètres.

Yan Monplaisir privilégie également une évolution plutôt qu'une suppression. Il entend conserver « *l'un des rares outils de fiscalité et d'orientation de la politique économique qui soit encore largement à la main des élus locaux* ». Il propose néanmoins de supprimer l'octroi de mer sur les produits de première nécessité et d'étudier une subvention annuelle à l'industrie agroalimentaire, financée sur le budget général. L'objectif serait de soutenir les entreprises tout en répartissant autrement l'effort demandé à la population.



Conserver l'octroi de mer, mais le supprimer sur les produits de première nécessité pour soulager les ménages modestes.

Effort d'Octroi de Mer par an et par habitant en Martinique



Sources: Données DGDDI, INSEE

PRODUIRE ICI : PROTÉGER, OU RÉDUIRE LES COÛTS ?

La discussion fiscale rejoint ainsi une question industrielle : comment rendre la production locale durablement compétitive ?

Cyril Comte préconise une sortie progressive du différentiel de taxation qui protège certaines productions, accompagnée de mesures réduisant leurs coûts : charges, énergie, fret, équipements ou investissements.

Didier Payen souhaite, au contraire, conserver cette différence de traitement entre produits locaux et importés. Leurs propositions ne conduisent donc pas à la même politique de soutien aux entreprises.

François Huyghues Despointes formule ainsi son interrogation : « *Une politique qui empêche des entreprises de disparaître n'est pas nécessairement une politique qui leur permet de grandir et de devenir plus compétitives.* » Il invite à examiner les résultats de la protection en matière de transformation, de compétences, de valeur ajoutée et de nouvelles filières.

Michel Branchi défend pour sa part le rôle de l'octroi de mer dans le soutien à l'activité et à l'emploi. Il doute que les mesures de remplacement soient mieux garanties ou plus efficaces que les dispositifs existants. Sa critique dépasse l'impôt : « *C'est le mode de développement qui est à bout de souffle.* »

Quels emplois la protection a-t-elle permis de préserver ? Quels investissements et quels gains de productivité a-t-elle favorisés ? Quel accompagnement faudrait-il prévoir pour les entreprises et les salariés en cas de changement ? Ces questions méritent des réponses secteur par secteur.

LE PRIX PAYÉ RESTE L'ÉPREUVE DÉCISIVE

Pour les ménages, le résultat se mesurera d'abord à la caisse. **Cyril Comte** évoque un effet potentiel d'environ 4 % sur certains produits alimentaires ou de grande consommation, d'après les études auxquelles il se réfère. Ce chiffre ne désigne ni une baisse générale des prix ni un gain identique pour tous les foyers.

Interrogé sur la répercussion de sa propre proposition, **Didier Payen** reconnaît qu'« aucune garantie juridique directe ne peut être apportée ». Il mise sur la concurrence, l'action publique et la vigilance des médias. **Michel Branchi** réclame, lui, des mesures encadrant la répercussion des baisses de taxes et un contrôle des différentes composantes du prix, notamment des marges.

Cette divergence appelle une réponse concrète : comment mesurer la part d'une économie fiscale réellement transmise au consommateur ? Sur quels produits, pendant quelle durée et avec quelles données accessibles au public ? Une réforme ne pourrait être jugée sur ses seules intentions.

RENDRE LES CHOIX COMPRÉHENSIBLES

La transparence traverse également les contributions. **Yan Monplaisir** souhaite faire apparaître l'octroi de mer sur les factures et les tickets de caisse. **François Huyghues Despointes** souligne toutefois que le taux appliqué à l'importation ne représente pas la même proportion du prix final. Rendre cette fiscalité visible suppose donc d'en expliquer le calcul, et pas seulement d'ajouter un pourcentage sur un ticket.

Les comparaisons de recettes demandent la même précision.

François Huyghues Despointes alerte sur une ressource croissante supportée par une population qui diminue. **Yan Monplaisir** nuance ce raisonnement : la consommation en valeur peut évoluer avec les prix, les habitudes et les besoins, sans suivre mécaniquement le nombre d'habitants. Il faut donc distinguer ces facteurs avant de conclure à la soutenabilité ou à l'épuisement du système. ■

Philippe Pied

Le numéro qu'Antilla prévoit de consacrer spécifiquement à l'octroi de mer prolongera cette confrontation avec d'autres points de vue.

Il devra permettre de préciser les scénarios, leurs bénéficiaires, leurs risques et leurs conditions de mise en œuvre. Les collectivités, les producteurs, les salariés et les consommateurs ont toute leur place dans cette discussion.

Les contributions intégrales restent accessibles sur notre site. Leur présence dans le magazine répond à une même volonté : donner au débat le temps et l'espace nécessaires. Car derrière l'octroi de mer, il y a une question collective qui ne peut être laissée aux seuls spécialistes : que voulons-nous financer, que voulons-nous produire et comment souhaitons-nous en répartir le coût ? ■

Philippe Pied



PLUSIEURS VISIONS, DAVANTAGE QUE DEUX CAMPS

Dans son **regard** consacré aux positions de Cyril Comte et de Michel Branchi, Gérard Dorwling-Carter souligne que « le débat dépasse la seule question fiscale ». Il distingue deux conceptions du développement ultramarin : l'une privilégie la baisse des coûts, la transparence et l'ouverture des marchés ; l'autre insiste sur la protection de la production, les ressources des collectivités et la

capacité de décision du territoire. Son analyse éclaire ainsi les enjeux économiques et politiques de cette confrontation. Les autres contributions réunies dans ces pages invitent cependant à ne pas enfermer la discussion dans une opposition entre deux camps. Didier Payen propose de conserver l'octroi de mer tout en transformant son fonctionnement pour limiter son incidence sur les prix. Yan Monplaisir entend préserver cet outil fiscal local, tout en le supprimant sur les produits de première nécessité et en envisageant un soutien budgétaire direct à l'industrie agroalimentaire. La confrontation de ces propositions ouvre donc une discussion plus large : quels éléments conserver, lesquels transformer et quelles garanties exiger ?

C'est précisément l'ambition de ce dossier, faire apparaître les désaccords, mais aussi les rapprochements possibles, sans ramener chaque intervenant à une simple position pour ou contre l'octroi de mer. ■

GÉRARD MONSTIN :

« L'excès, c'est l'excès qui tue »

Élu en mars 2026, Gérard Monstin a pris les rênes d'une commune en croissance démographique, chose rare en Martinique. Homme de terrain forgé par l'engagement associatif, la radio et la politique depuis sa jeunesse, il dessine pour le Carbet une vision claire : préserver l'authenticité carbétienne tout en développant une commune tournée vers le bien-être, l'équilibre et le vivre ensemble. Projets de collège, réaménagement de l'anse Latouche, espace commercial Aimé-Césaire, relation apaisée avec la distillerie Neisson : le nouveau maire déroule ses chantiers avec méthode.

Le Carbet gagne des habitants alors que beaucoup de communes martiniquaises en perdent. Comment l'expliquez-vous ?

Le Carbet a développé depuis des années une politique attractive. On a sept kilomètres de plage, cinq médecins, un centre hospitalier, un EHPAD, des restaurants. On est à moins de vingt minutes de Fort-de-France. Et il y a une vraie dynamique foncière : des bailleurs sociaux et privés veulent construire des lotissements. Aujourd'hui on est à 3 723 habitants. Notre objectif, c'est d'arriver à 4 000. Pas plus. Parce que qui dit 5 000 ou 6 000 habitants, dit constructions en hauteur, perte de terres agricoles, de boisements. L'excès, c'est l'excès qui tue.

Comment préserver l'identité carbétienne face à cette croissance ?

En impliquant tout le monde. Les nouveaux habitants comme les anciens. Qu'il s'agisse de culture, de patrimoine ou de soirées, on fait en sorte que chacun trouve sa place. Et puis le Carbet a un atout : ce

sont souvent des amis qui invitent des amis à venir s'y installer. Il y a un effet de bouche-à-oreille naturel. Notre PLU interdit les constructions au-delà de trois étages, pas question de voir des buildings de dix ou vingt étages dénaturer la commune. On veut garder ce charme boisé, ces maisons à la carbétienne, ce caractère créole.

Il y avait un conflit entre la distillerie Neisson et la précédente administration autour d'un chemin. Où en est-on ?

Le lendemain de mon élection, je suis allé voir Madame Vernant-Neisson. Ce qu'il y avait là, c'était juste des gens qui ne se parlaient pas. Quand on se parle, on trouve toujours un terrain d'entente. La distillerie ne voulait pas interdire la route, elle voulait qu'elle soit profilée de façon à ne pas abîmer ses vergers bio, parce qu'une certification bio implique des visites inopinées régulières. On va faire cette route, en gérant correctement les eaux de ruissellement pour qu'elles ne viennent pas dans la distillerie. C'était aussi simple que ça. Aujourd'hui, je ne pars jamais en voyage sans une bouteille de Neisson dans mes bagages. Neisson fêtera ses 95 ans l'année prochaine. C'est

une fierté carbétienne, et même martiniquaise, connue dans le monde entier.

L'espace Aqualand est fermé depuis 2013. La CTM en est propriétaire mais vous, qu'envisageriez-vous pour ce site ?

Des projets privés sont sur la table, notamment portés par des candidats au rachat de l'hôtel Marouba. Mais moi, personnellement, je verrais plutôt cet espace évoluer vers quelque chose de l'ordre du bien-être et de la santé, une plantothèque de plantes aromatiques et médicinales locales, un espace d'expérimentation autour du venin de serpent, des soins. Nous travaillons d'ailleurs à un partenariat avec le Gabon, pays couvert à 88 % de forêt, avec qui on pourrait développer de belles choses dans ce domaine. Un parc aquatique classique, je n'y crois pas trop pour ce site. Ce serait plutôt un espace de bien-être, apaisé, tourné vers la santé.

Le bien-être revient souvent dans vos propos. C'est une philosophie de mandat ?

Complètement. Le bien-être, c'est avoir le sourire, l'envie de vivre, l'envie de rester. Quelqu'un qui est bien dans sa peau est



**Quand on se parle,
on trouve toujours un
terrain d'entente..**





“...je souhaite que les Carbétiens continuent à vivre ensemble, à s’impliquer dans les projets de la commune, à respecter la nature dont on a besoin.”

aussi quelqu’un en meilleure santé. Regardez simplement les gens qui viennent prendre une glace en fin d’après-midi et regardent le coucher de soleil sur la plage. C’est ça, la vie au Carbet. Ce n’est pas une image idyllique, c’est une réalité qu’on veut préserver et développer.

Quels sont vos grands chantiers ?

Le plus structurant, c’est le nouveau collège. J’ai proposé à la CTM un terrain de 25 000 m² jouxtant la piscine pour construire un établissement digne de ce nom. L’actuel collège est littéralement assis dans la mer. La CTM est engagée, le financement est là, je tiens à les remercier publiquement pour ça.

Il y a aussi la refonte de l’école primaire, avec l’appui de la DEAL pour une construction parasismique. L’espace commercial Aimé-Césaire, qui compte aujourd’hui quatre commerces, doit grandir pour accueillir une quinzaine d’artisans et de jeunes entrepreneurs. J’ai des projets de gens entre 22 et 42 ans qui frappent à ma porte. On va aussi réhabiliter l’ancienne école des filles pour en faire un espace de roulottes et d’artisans. Et puis il y a la place Jules-Grévy à rénover, l’ancien marché à valoriser, un bâtiment déjà à l’inventaire des bâtiments de France, un nouveau cimetière à créer, et une piscine en mer à l’horizon 2027. Tout cela



s’imbrique dans une réflexion d’ensemble pensée dès le départ. On n’a que 3 millions d’euros d’investissement annuel pour 10 millions de budget. Il faut donc que tout soit cohérent, que chaque projet appelle le suivant.

Vous avez un parcours militant dense. Qu’est-ce qui vous a conduit jusqu’à la mairie ?

Tout a commencé avec ma grand-mère, qui m’a emmené à l’église dès la maternelle. Puis à seize ans, j’ai intégré l’association des jeunes du Carbet, on dansait la biguine, le bèlè, la haute-taille dans toutes les fêtes patronales de l’île. En 1981, j’ai intégré la radio locale le jour de la messe de sortie de ma grand-mère.

La radio était sur la place et j’ai continué l’animation. Ensuite la politique. Je me souviens qu’en 1994, je me suis présenté contre Monsieur Bally au conseil général. Il savait qu’il allait gagner et pourtant il a financé toute ma campagne électorale. C’était quelqu’un de grand. Tout ça m’a construit. Chez nous, on a toujours accueilli du monde, ma mère recevait des enfants du collège à midi. Le service aux autres, c’est dans mon ADN.

Que souhaitez-vous pour les Carbétiens ?

Le vivre ensemble. Que les Carbétiens continuent à vivre ensemble, à s’impliquer dans les projets de la commune, à respecter la nature dont on a besoin. Et que nos successeurs trouvent une commune accueillante, belle et propre. C’est tout ce que je souhaite. ■

Propos recueillis par Laurianne Nomel



FONDATION CLÉMENT

EXPOSITION

18.09 – 01.11.2026

ROSEMAN ROBINOT

MÉMOIRES ARTICULÉES

L'enTTre-deux du douvan jou...



www.fondation-clement.org

ACCÈS GRATUIT

Habitation Clément
Le François - Martinique
Ouvert tous les jours
de 9h à 18h30

Crédit martiniquais :

« On a vendu les créances à 13 % de leur valeur. C'est un scandale. »

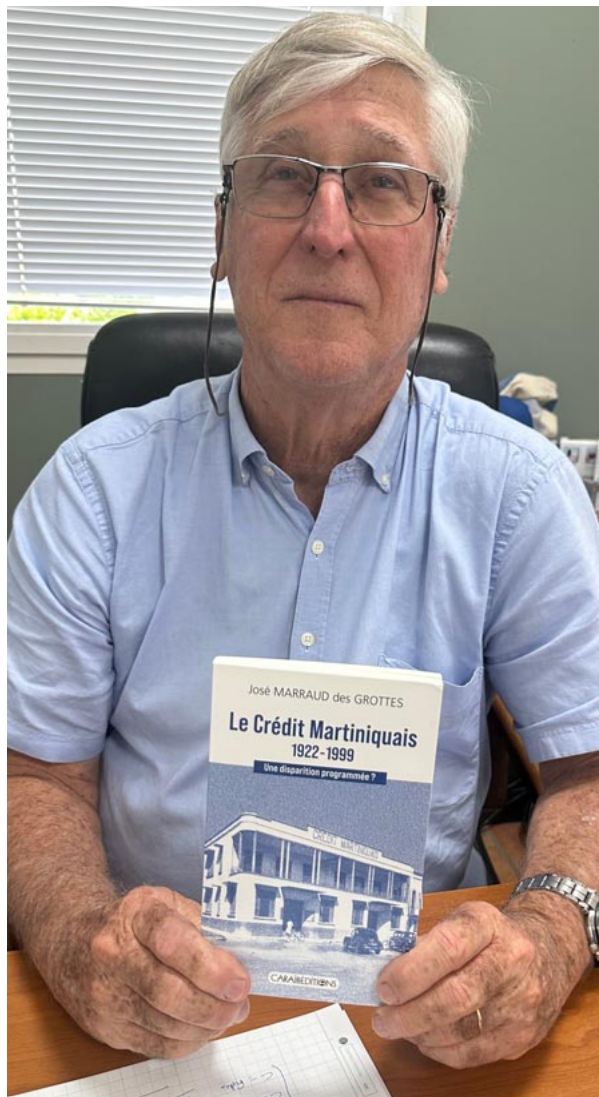
Expert-comptable et commissaire aux comptes depuis 1971, José Marraud des Grottes a vécu de l'intérieur la disparition du Crédit martiniquais, dont il a été le commissaire aux comptes de 1988 à 1999. Dans son livre « Le Crédit martiniquais, une disparition programmée ? », il reconstitue, documents à l'appui, les mécanismes qui ont conduit à la fin de la dernière grande banque régionale indépendante des Antilles.

Pourquoi avoir écrit ce livre maintenant ?

Je me suis dit qu'il fallait que cette histoire soit racontée et soit accessible aux historiens, aux chercheurs, à ceux qui s'y intéressent. J'ai une quantité de documents que je pense que personne d'autre ne possède. J'ai les rapports de la commission bancaire, les témoignages sous serment du procès pénal, les expertises financières, les arrêts des cours d'appel de Paris et de Versailles, les décisions de la Cour de cassation. Quand j'affirme quelque chose, j'ai la pièce qui le prouve. Je ne raconte pas une histoire pour endormir les enfants.

Le titre pose une question : disparition programmée. Qu'entendez-vous par là ?

C'est une politique de l'État, ce que j'appelle l'État profond, celui qu'on ne côtoie jamais. La direction du Trésor et la Banque de France ont considéré qu'il n'était pas sain qu'il existe des centaines de petites banques régionales privées indépendantes. La politique suivie était celle de l'adossement. Le Crédit martiniquais était parmi les derniers établissements de ce type non adossés à un grand groupe. De gré, ils n'y arrivaient pas, les grandes banques avaient peur des économies insulaires, de l'instabilité. Alors, c'est passé de force. La fenêtre de tir s'est présentée



« La banque avait proposé 50 %, ils ont vendu à 13 %. Et l'acheteur a fait une très belle opération. »

quand la banque a traversé des difficultés conjoncturelles dans les années 1990 : la bulle immobilière parisienne, les changements de lois fiscales sur la défiscalisation, un environnement économique local dégradé. Ils ont profité de ce moment.

Vous évoquez notamment l'opération de défaisance comme moment clef. Pouvez-vous expliquer ?

En 1995-1996, la banque cherche à passer une période difficile. Elle lance une opération de défaisance : elle propose de céder 713 millions de francs de créances provisionnées à 50 % de leur valeur, soit environ 356 millions de francs. C'est une opération complexe, encadrée, avec des évaluateurs, des avocats, des mois de travail. La commission bancaire avait donné son accord oral. Et au dernier moment, elle dit non. Deux ans et demi plus tard, sous l'administrateur qu'elle avait elle-même nommé, elle fait faire la même opération mais sur 1,2 milliard de francs de créances, vendues à 13 % de leur valeur, soit 170 millions de francs. La banque avait proposé 50 %, ils ont vendu à 13 %. Et l'acheteur a fait une très belle opération. Son représentant l'a dit lui-même, sous serment, au tribunal correctionnel : « Les dossiers que nous avons reçus étaient de meilleure qualité que tous ceux qu'on avait eus précédemment. » Quelle était donc la raison d'interdire une opération deux fois plus favorable ? C'est la question centrale du livre.

Comment fonctionnait concrètement ce mécanisme des provisions que vous contestez ?

Il y a une phrase de Maurice Laouchez, ancien directeur du Crédit Agricole en Martinique, qui résume tout : « Mettre une banque en faillite n'est pas difficile si les autorités en décident. Il suffit de la contraindre à provisionner l'inté-

gralité des créances présentant la moindre anomalie. » C'est exactement ce qu'il s'est passé. La commission bancaire a exigé 800 millions de provisions. Moi, en tant que commissaire aux comptes, j'avais les bilans des sociétés concernées. Quand on me dit qu'il faut provisionner en totalité une créance garantie par un terrain en bord de mer à Sainte-Anne, et que le contrôleur dit qu'il ne connaît pas la valeur du terrain, je dis, il faut commencer par là. J'ai l'acte de vente, j'ai les bilans. Multipliez ce type d'erreur dossier par dossier, vous obtenez une catastrophe artificielle.

Le « prêt à taux zéro » évoqué par la presse nationale à l'époque, c'était une erreur ou un mensonge ?

C'était faux. Le contrôleur de la commission bancaire a confondu le montant total à rembourser, capital et intérêts, avec le montant du capital seul, et en a déduit qu'il n'y avait pas d'intérêts. C'est une erreur que n'importe qui ayant souscrit un crédit immobilier ne ferait pas. Le secrétaire général de la commission bancaire a transmis



J'ai l'acte de vente, j'ai les bilans. Multipliez ce type d'erreur dossier par dossier, vous obtenez une catastrophe artificielle. »

cette information au procureur de la République, qui a ouvert une enquête pénale. Mais le mal était fait. Lors du procès, quand j'ai été appelé à témoigner, j'ai dit au procureur : « Je suis surpris de ne pas trouver dans le box des accusés le bénéficiaire de ce prétendu prêt à taux zéro. » Il m'a répondu que ce n'était pas le sujet. J'ai dit que c'était exactement le sujet, puisque toute l'enquête pénale était partie de cette information qui s'est avérée fausse. Il n'était pas content. Mais il y avait une vingtaine d'avocats qui écoutaient.

Vingt-cinq ans de procédures pour aboutir à quoi ?

Aucune condamnation pénale. Aucune. Trois juges d'instruction successifs, treize ans d'instruction, quatre ans de procès, et la cour d'appel a dit qu'il n'y avait rien. La Cour de cassation a



confirmé. Sur le volet civil, quatre arrêts de cours d'appel (Paris et Versailles) trois arrêts de Cour de cassation. Et à la fin, la cour d'appel de Paris a dit au fonds de garantie, qui nous poursuivait depuis dix-neuf ans : vous avez affirmé des fautes, vous n'en avez jamais apporté le début d'une preuve. Ce sont leurs propres termes. Pendant dix-neuf ans, on a dit que j'étais dirigeant de fait de la banque. Je suis commissaire aux comptes. Ce sont deux choses radicalement différentes. Le juge l'a dit clairement : aucune preuve de cette allégation n'a jamais été produite.

Que souhaitez-vous que ce livre apporte ?

Je veux que les gens comprennent ce qu'il s'est vraiment passé, avec les pièces en main. Pas une version romancée, pas du complotisme. J'ai prévu un système de QR codes qui donnera accès à une base de données avec tous les documents : arrêts, expertises, témoignages, rapports. Que des chercheurs, des historiens, des juristes puissent y travailler. Il y a 55 ans que je fais ce métier. Ce livre, c'est ma manière de dire : voilà ce que j'ai vu, voilà ce que j'ai les moyens de prouver. Le reste appartient à ceux qui liront. ■

Propos recueillis par Laurianne Nomel



« Je veux que les gens comprennent ce qu'il s'est vraiment passé, avec les pièces en main. Pas une version romancée, pas du complotisme. [...] Ce livre, c'est ma manière de dire : voilà ce que j'ai vu, voilà ce que j'ai les moyens de prouver. »




Nouveau Volkswagen T-Roc DSG

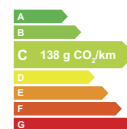
À partir de 32 990 €*

Et dire que vous êtes un ancien timide.

Nouveau T-Roc. Partez confiant.

(*) Offre réservée aux particuliers non cumulable avec toutes autres offres en cours. Valable jusqu'au 30/09/2026. Prix tarif de 36 600 € pour un Nouveau T-Roc T-Roc 1.5l etsi hybrid 116 dsg, frais de dossier de 400 €, malus écologique de 650€ hors peinture métallisée, moins 4 660 € de remise soit un prix remis de 32 990 €. Extension de garantie allant jusqu'à 5 ans ou 100 000 km s'arrête au premier terme atteint. Photo non contractuelle. Sous réserve d'erreur typographique. Voir conditions en concession. **Modèle présenté :** Nouveau T-Roc R-line avec options pack design 'Black', jantes Calgary 20, couleur Jaune Canary toit noir. Cycle mixte de la gamme Nouveau T-Roc (l/100 km) WLTP : 5,5 - 6,2. Rejets de CO2 (g/km) WLTP : 125 - 138. Valeurs au 01/09/2025, susceptibles d'évolution.

Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer.



Autos GM
La Garantie des Grandes Marques



LE GRAND DIRECT

18/20

Bureau Vallée

LA RENTRÉE À PRIX FOUS!



**VOTRE LISTE SCOLAIRE PRÉPARÉE
GRATUITEMENT EN 24H !**
Bureau-vallée.mq



Martinique

**Journées
européennes
du
patrimoine**

19—20.09.2026

www.journeesdupatrimoine.fr

#JournéesDuPatrimoine



**Découvrez
le programme**

LE PATRIMOINE EN PLEINE LUMIÈRE

Catherine Pégard, *Ministre de la Culture*

Chaque année, les Journées européennes du patrimoine nous rappellent que le patrimoine n'est pas seulement l'héritage du passé : il est ce qui nous rassemble, ce qui nous relie et ce que nous choisissons de transmettre.

Les 19 et 20 septembre 2026, partout en France, des milliers de monuments, de sites, de musées, d'ateliers, d'archives et de demeures ouvriront leurs portes à toutes et tous, dont certains exceptionnellement.

Cette invitation à découvrir notre patrimoine prend cette année une résonance particulière. Pour cette 43^e édition, le patrimoine de la photographie sera mis à l'honneur. À l'occasion du Bicentenaire de la Photographie, cette édition nous invite à regarder autrement ces images qui sont à la fois des œuvres, des archives, des témoignages et des fragments de notre mémoire commune. Depuis près de deux siècles, la photographie saisit les visages, nos cadres de vie et les grands événements qui façonnent notre histoire. À l'heure où les images circulent sans cesse, préserver ce patrimoine, c'est aussi apprendre à les regarder, à les comprendre et à les transmettre.

Parce que cette mémoire s'incarne aussi dans nos lieux, nos paysages et nos monuments, elle appelle notre vigilance. Le thème européen de cette édition, « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer », nous le rappelle avec force. Les effets du changement climatique, le simple passage du temps ou encore l'oubli peuvent fragiliser ce que les générations précédentes nous ont légué. Face à ces menaces, protéger le patrimoine n'est pas seulement une nécessité culturelle : c'est un choix de société. Je veux saluer l'engagement de tous ceux qui œuvrent chaque jour pour le préserver, le restaurer et le transmettre.

Mais le patrimoine ne vit que s'il est partagé. Entre visites, ouvertures exceptionnelles, concerts et rencontres, les Journées européennes du patrimoine sont avant tout une grande fête populaire de la culture. Elles s'adressent à toutes les générations et à toutes les curiosités. Dès le vendredi 18 septembre, l'opération « Levez les yeux ! » permettra aux élèves de découvrir le patrimoine qui les entoure et de mieux comprendre l'histoire des lieux qu'ils habitent.

Je vous invite à prendre part à ce grand rendez-vous collectif : poussez les portes, levez les yeux, laissez-vous surprendre. Ensemble, faisons vivre et rayonner ce patrimoine qui constitue l'un de nos biens communs les plus précieux. ■

Catherine Pégard
Ministre de la Culture

ÉCOUTONS CE QUE NOUS RACONTENT LES CASES CRÉOLES

Johan-Hilel Hamel, *Directeur des affaires culturelles de Martinique*

À chaque époque ses grands projets, ses découvertes, sa pierre à l'édifice. Les récits s'additionnent, se conjuguent par conjonction de coordination, syntaxe et grammaire, mais aussi par contestation et réconciliation. Comme les mots, les monuments s'ajoutent à notre vocabulaire et à notre histoire. Parfois, rarement, ils disparaissent.

Alors, quelques jours par an, nous prenons le temps de faire un point sur notre mémoire collective. Nous traversons les siècles à la recherche de nos ancêtres, à la recherche de l'histoire de ceux qui ont sculpté nos paysages, bâti nos édifices, nos maisons. Ce sont les Journées européennes du Patrimoine.

Et cette année, en Martinique, c'est la case créole qui sera à l'honneur.

Cette maison simple, en bois, qui compose notre paysage insulaire et qui, aujourd'hui, donne des leçons à un monde qui ne cesse de se réchauffer.

Car, elle est précieuse la case créole. Elle n'a pas besoin de climatisation pour rester tempérée. Elle n'a pas besoin non plus de grandes grues pour être reconstruite après les tremblements de terre ou les ouragans.

D'apparence fragile et frugale, elle surmonte les épreuves et les

catastrophes. Elle s'adapte, on la dit résiliente. Cette année nous proposons donc de la faire entrer dans la liste de ce que nous aurons à voir pendant les Journées européennes du Patrimoine. Cela sera à Trois-Îlets, dans les rues, à travers une exposition de l'architecte Claire Enté qui a recensé et dessiné ces architectures sobres et structurantes pour le paysage de l'île. Les cases s'ajoutent donc aux églises et aux anses, aux habitations et aux jardins qui composent le patrimoine de notre pays, notre héritage commun.

Écoutons ce que nous racontent les cases créoles. Écoutons-les comme une leçon d'architecture pour demain : construire avec le climat, avec les ressources disponibles, avec un sens de la mesure plutôt que de la démesure, et pensons des édifices adaptables et résilients. ■



Johan-Hilel Hamel
Directeur des affaires culturelles de Martinique

■ EXPOSITION :

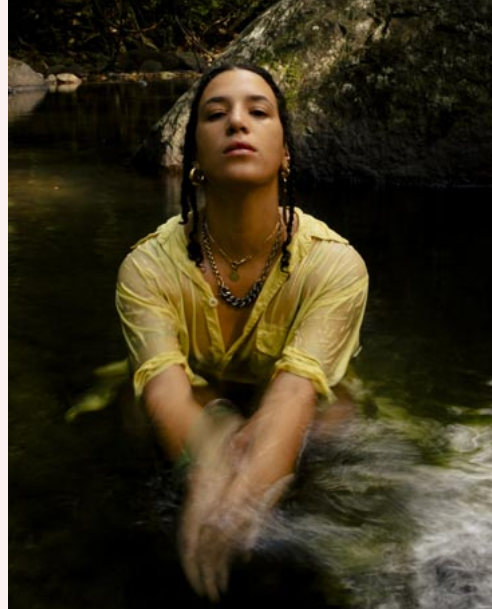
Saint-Pierre n'est pas une ruine : Regarder la ville vivante

Et si, derrière les traces de la catastrophe, il fallait d'abord regarder la ville qui demeure ? Avec *Saint-Pierre n'est pas une ruine*, Adeline Rapon déplace le regard porté sur la cité du Nord. Présentée du 19 septembre au 10 octobre 2026 dans les jardins de la Direction des affaires culturelles, à Fort-de-France, l'exposition rassemble le travail réalisé par la photographe dans le cadre d'une résidence de création organisée par la Maison de l'Architecture de Martinique. Une résidence qui l'a conduite, en 2023, à arpenter une ville qu'elle connaissait à peine pour tenter d'en saisir les lignes, les blessures, mais surtout la vie.

Adeline Rapon n'est pas une photographe urbaine. Son travail s'est d'abord construit autour de l'humain, des identités et des récits laissés en marge. Autodidacte, d'origine martiniquaise par son père, elle s'est fait connaître avec *Fanm Fò*, série débutée en 2020 dans laquelle elle se met en scène face à des cartes postales anciennes représentant des femmes de Martinique. Le jeu de miroir questionne alors la fabrication des images coloniales, la représentation des femmes noires et métisses et, plus intimement, sa propre place de femme métisse n'ayant pas grandi en Martinique.

Le regard d'une artiste qui a accepté de ne pas savoir, de marcher, de rencontrer et de se laisser surprendre.

Lorsqu'en septembre 2023 la Maison de l'Architecture lui propose cette résidence, la ville constitue pour elle une page blanche. Il ne s'agit pas de photographier les ruines de 1902, mais de comprendre comment une ville se reconstruit, comment elle vit avec ses traces et comment ses habitants l'habitent aujourd'hui. Pour y parvenir, Adeline Rapon choisit la proximité plutôt que le monument. La rencontre avec Kafé sera déterminante. Figure familière de Saint-Pierre, il connaît les rues comme ceux qui y vivent depuis toujours. Il devient son guide, lui fait rencontrer les habitants, lui ouvre des portes. Grâce à lui, la ville cesse d'être un décor pour devenir un territoire humain. La série propose ainsi une autre lecture de la cité, attentive à ses architectures mais aussi aux visages et aux signes de vitalité qui persistent derrière l'image de la catastrophe.



Cette nouvelle présentation prend aujourd'hui une résonance particulière avec le thème des JEP 2026, « **Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer** ». Car le titre de l'exposition agit comme une réponse : la photographie ne cherche pas à nier les blessures du passé, mais à refuser qu'elles deviennent l'unique récit possible. Chez Adeline Rapon, l'image est rarement neutre. Ses photographies ne cherchent pas seulement à conserver des traces : elles demandent qui regarde, qui raconte et depuis quel endroit. Une manière de rappeler que le patrimoine n'est pas seulement ce qui reste debout : c'est aussi ce qui continue de vivre, de se transformer et de produire du récit. ■

Nathalie Laulé



■ Le Galion : *une mémoire martiniquaise*

Au Galion, l'histoire se parcourt, se devine derrière une arche, se lit dans les champs de canne et s'attarde dans les murs d'une maison. À La Trinité, cette vaste exploitation agricole est l'un des rares endroits où plusieurs siècles de l'histoire humaine, économique et foncière de la Martinique semblent encore se répondre. Parler du Galion, c'est retrouver la trace ancestrale du sucre et du rhum, des anciennes habitations sucrerie, des hommes et des femmes qui ont façonné le pays et qui ont su traverser les âges en conservant un patrimoine exceptionnel.

À la fin du XVIII^e siècle, entre La Trinité et Tartane, dix-sept habitations-sucreries se partageaient quelque 1 097 hectares plantés de cannes. Des domaines dont les noms et les limites ont souvent disparu, mais dont le Galion conserve une partie de l'empreinte. Son histoire plonge ainsi ses racines dans celle des grandes propriétés-plantations qui ont accompagné le développement de l'économie sucrière martiniquaise. Cette histoire agricole passionnante porte aussi les douleurs, les espoirs et les avancées de son époque. Celle du Galion commence avec la détermination de deux hommes. En 1807, Charles-Marie-Eu-

gène Eustache arrive en Martinique après une première vie en mer et s'installe à Saint-Pierre comme commerçant. En 1849, il acquiert auprès de l'État les terres du Petit Galion et de Grand Fond, où se trouve aujourd'hui l'usine. Il profite de la crise du sucre pour agrandir considérablement son domaine en rachetant plusieurs anciennes habitations : Spoutourne, Desmarinières, La Caravelle, Malgré Tout. Le Galion devient peu à peu un territoire à part entière. Puis vient Émile Bougenot, avec une histoire d'amour et d'alliance. Ingénieur, il épouse Angeline Eustache, la fille unique d'Eugène. Cette union accompagne une formidable transformation et expansion industrielle. En 1885, les possessions du couple atteignent 3 233 hectares, soit près d'un quart de la Martinique de l'époque. Bougenot participe à la modernisation de l'industrie sucrière et fait construire, en 1862, l'usine centrale du Galion.



sucrerie. Construite en maçonnerie, elle conserve son architecture créole ; impostes, jalousies, circulation des pièces, tout est pensé pour composer avec le climat tropical. Le mobilier ancien garde les sceaux de la famille Bougenot. L'arche imposante qui marque aujourd'hui l'entrée du domaine provient de l'habitation Mansarde Gachette, au Robert que les propriétaires acquièrent en 1918.

En 1892, à la suite du décès d'Angeline, Bougenot quitte définitivement la Martinique pour s'installer dans l'hexagone et confie la gestion du domaine à Joseph de Laguarrigue. Depuis, le principe familial demeure. Les descendants d'Eustache et de Bougenot, restent propriétaires du foncier, ils sont 127 aujourd'hui à siéger au conseil d'administration, dont aucun ne vit en Martinique. Un contrat familial maintient le domaine dans l'indivision et une direction locale en assure la gestion. Une continuité exceptionnelle lorsqu'on mesure les bouleversements traversés par la Martinique depuis le XIX^e siècle.

LA MAISON, MÉMOIRE INTIME DU DOMAINE

Au milieu de ce vaste territoire agricole, la maison d'habitation offre une autre lecture de l'histoire. Plus intime, presque silencieuse, dans une ambiance désuète qui respire l'art de vivre créole. Émile Bougenot fait édifier la maison actuelle entre 1860 et 1880, sur l'emplacement d'anciens bâtiments industriels de la



UN PATRIMOINE VIVANT AU PRÉSENT

En 1958, l'ensemble devient officiellement l'Exploitation Agricole du Galion. L'usine, cédée aux pouvoirs publics en 1984, poursuit son activité et demeure aujourd'hui la dernière usine sucrière de Martinique. Le foncier, lui, est toujours exploité. Environ 1 600 hectares demeurent dans le patrimoine familial, dont près de 750 hec-

tares consacrés à la canne, faisant du Galion le premier producteur de Martinique.

Si le Galion regarde toujours vers l'horizon avec Baie des Trésors, sa gamme de rhums agricoles AOC, il n'en n'est pas à son coup d'essai en matière de rhum, puisqu'il a été producteur de l'un des plus grands rhums Grand Arôme au monde, un rhum industriel particulier, connu pour sa puissance aromatique. Baie du Trésor, à présent, entend exprimer la diversité des terroirs de la Caravelle, dans une recherche presque artistique du goût, menée par le maître de chai Stéphane Gouyé, une quête de la beauté qui se devine sur son flacon.

La maison principale du Galion n'est ouverte que rarement au public, aussi les Journées Européennes du Patrimoine sont une formidable occasion de la visiter en écoutant Andy Prosper, guide passionné et passionnant, raconter l'histoire du Galion. ■

Nathalie Laulé



■ Aux Trois-Îlets, le patrimoine se raconte à hauteur de case



Ici, le patrimoine se lit dans les façades, les toitures, les matériaux, mais aussi dans les souvenirs de ceux qui les habitent encore. Pour les Journées Européennes du Patrimoine, la ville propose un parcours au cœur de cette mémoire bâtie et vivante, avec une place particulière accordée à la case créole et à son mode d'habiter.

Parmi les bourgs martiniquais, les Trois-Îlets est sans doute l'un de ceux où le patrimoine bâti traditionnel est le mieux conservé. Une présence historique contribue peut-être à l'expliquer : celle de la Poterie des Trois-Îlets, dont la production a notamment fourni les tuiles et les briques utilisées dans les constructions du bourg. Ces matériaux, aujourd'hui devenus des marqueurs du paysage architectural, témoignent d'une histoire locale où habitat, artisanat et ressources du territoire étaient intimement liés.

Cette richesse est aujourd'hui au cœur d'une politique culturelle portée avec conviction par Nancy Vieuvel, adjointe à la culture, particulièrement investie dans la valorisation et la transmission du patri-

moine communal. Les JEP offrent ainsi l'occasion de découvrir la ville autrement, en reliant son architecture à ceux qui l'ont faite vivre.

LA CASE, UNE MÉMOIRE EN PARTAGE

L'un des temps forts sera l'exposition photographique consacrée au projet de l'artiste **Claire Ente**, « **Recueil de savoirs poétiques autour de la case créole** ». Présentées sur les murs de la ville, les photographies donnent à voir les cases du bourg, mais surtout les récits et les traces de vie qui leur sont attachés. Architecte de formation, Claire Ente explore dans son travail la relation entre l'habiter, l'identité et le territoire. La case devient ici un modèle architectural, un réceptacle de mémoire, d'intimité, de pratiques et de savoir-faire. Les témoignages recueillis auprès des habitants font surgir une mémoire sensible et émouvante. « Je me souviens du bruit de la pluie sur la tôle », confie un ancien habitant. Une autre se souvient de son enfance : « **On était de corvée à tour de rôle pour fermer toutes les persiennes de la maison.** »



UN PATRIMOINE À PARCOURIR

La découverte se poursuivra dans les rues de la commune grâce à une visite guidée en bus, proposée les samedi 19 et dimanche 20 septembre à 10 heures. Le circuit permettra notamment de découvrir les fresques de Khokho René-Corail, artiste natif des Trois-Îlets, ainsi que plusieurs maisons remarquables.

À l'Anse à l'Âne, une conférence sera consacrée à la plus ancienne maison de Martinique répertoriée, autre témoignage de l'ancienneté et de la diversité du patrimoine bâti communal. Des cases aux fresques contemporaines, des matériaux produits localement aux souvenirs transmis par les habitants, les Trois-Îlets proposent ainsi, pour ces JEP, une véritable lecture à ciel ouvert de leur histoire. ■

Nathalie Laulé

Un historien évoque quant à lui la maison des grands-parents, une case en gaulette où les enfants dormaient sur de la toile de jute, avec la peur des esprits. Ces paroles donnent chair à un patrimoine que l'on pourrait croire perdu. Elles racontent les usages, les peurs, les gestes domestiques, la proximité avec les voisins et cette frontière particulièrement poreuse entre intérieur et extérieur.

Car la case possède aussi des vertus sociales et géoclimatiques remarquables. Pensée pour le milieu tropical, elle privilégie la ventilation naturelle, la circulation de l'air et la relation avec l'extérieur. Ses ouvertures, ses persiennes, ses matériaux et son organisation permettent de composer avec chaleur, lumière et humidité en recourant à une économie de moyens. Dans un contexte de transition écologique, de renchérissement des coûts de l'énergie, et de vieillissement de la population, cet habitat traditionnel pourrait constituer un modèle à ré-interroger pour inventer des manières d'habiter plus adaptées aux contraintes actuelles, comme le souligne l'urbaniste Anne Petermann.



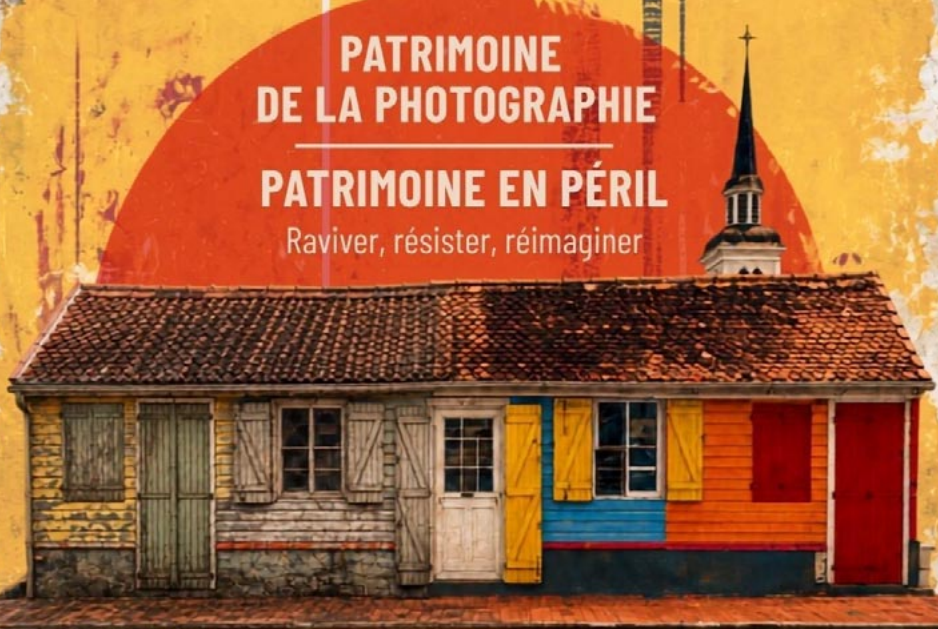
PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Jean-Luc MEYER
Directeur des Affaires Politiques

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE AUX TROIS-ÎLETS

PATRIMOINE DE LA PHOTOGRAPHIE

PATRIMOINE EN PÉRIL

Raviver, résister, réimaginer



Visite guidée en bus

de sites mémoriels de la ville

01

Exposition urbaine des œuvres de l'artiste **KHOKHO**

02

Les maisons remarquables de la ville



03

Exposition « Recueil des savoirs poétiques autour de la case créole » de l'artiste **CLAIRE ENTE**
Cette exposition sera visible sur deux sites :

Les murs de l'ancien hôpital et de l'ancienne école

À la bibliothèque

📍 INFOS

SAMEDI 19 SEPTEMBRE • 10H00
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE • 10H00

📍 Rendez-vous devant le centre administratif
🆓 Visite gratuite

📅 Réservation avant le 18 septembre 2026

📞 Service culturel : 0596 68 40 48

■ À Saint-Pierre, les Journées Européennes du Patrimoine se conjuguent au féminin

« Pas sans elles ! Les matrimoines caribéens, on en parle... » C'est sous ce titre que Saint-Pierre entend donner une tonalité particulière aux Journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre prochains. Pour cette 43^e édition, l'unique Ville d'art et d'histoire de Martinique choisit de placer les femmes au cœur de la réflexion, en proposant deux journées consacrées à celles qui ont contribué à façonner l'histoire, la culture et les sociétés caribéennes.

Le parti pris est assumé : parler de « matrimoine » ne signifie pas opposer celui-ci au patrimoine, mais élargir le regard porté sur les héritages transmis. Le terme désigne les créations, savoirs, engagements, pensées, gestes, résistances et modes de transmission hérités des femmes. Une approche particulièrement féconde dans la Caraïbe, où la mémoire s'est aussi construite par l'oralité, les pratiques quotidiennes, la création artistique et les luttes pour l'émancipation.

À la Guinguette, chercheurs, artistes, auteurs, professionnels du patrimoine et acteurs culturels confronteront leurs regards. Histoire, histoire de l'art, architecture, littérature, anthropologie et études culturelles seront convoquées pour interroger la place accordée aux femmes dans les récits patrimoniaux et les mécanismes qui ont pu conduire à leur invisibilisation.

La réflexion s'organisera autour de trois grands axes. Le premier s'intéressera aux **figures** et aux **héritages**, qu'il s'agisse de femmes célèbres, méconnues ou anonymes. Le deuxième questionnera la **fabrique du matrimoine** : comment identifier, documenter, conserver et transmettre ces héritages ? Enfin, le troisième ouvrira sur les **dynamiques contemporaines**, en donnant à voir les projets artistiques, culturels et patrimoniaux portés aujourd'hui par des femmes.



Selon les informations publiées autour de l'événement, le colloque réunira notamment **quatorze intervenants venus de Martinique et d'autres horizons**, pour deux journées d'échanges et de recherche.

Cette programmation prend un relief particulier à Saint-Pierre. Labellisée Ville d'art et d'histoire, la cité entend faire du patrimoine un espace de connaissance mais aussi de questionnement sur les récits transmis. La municipalité affirme ainsi vouloir inscrire durablement le matrimoine dans ses politiques de conservation, de médiation et de valorisation.

Cette démarche vient enfin dialoguer avec la vocation même des Journées européennes du patrimoine : permettre au public de redécouvrir des lieux et des histoires parfois familiers sous un autre angle. À Saint-Pierre, les 19 et 20 septembre, il s'agira donc moins de regarder le patrimoine comme un héritage figé que de se demander **qui l'a construit, qui l'a transmis et qui en a été absent des récits**. Une invitation à réécrire l'histoire sans effacer celle qui existe, mais en lui redonnant toutes ses voix.

Avec la présence de :

Aurélie Dalmat, Christelle Lozère, Cynthia Phibel, George Arnauld, Gilbert Pago, Marie-Lyne Psyché-Salpêtrier, Myriam Moïse, Têrèz Léotin et Valérie John. Corinne MENCÉ-CASTER et Guillaume ROBILAR en visioconférence. ■

Nathalie Laulé

Dossier réalisé pour Antilla en collaboration avec la DAC Martinique et sa Chargée de la communication et de l'entrepreneuriat culturel, Référente mécénat et tourisme culturel, Servanne COLLIERIE DE BORELY

■ A VOIR :

Une île, 122 monuments, une mémoire à parcourir : Richès Karayib révèle le patrimoine de la Martinique

On passe devant eux sans toujours connaître leur histoire. Une église au cœur d'un bourg, les vestiges d'une habitation, une ancienne distillerie, un fort tourné vers la mer, les traces laissées par l'éruption de 1902... Le patrimoine monumental de la Martinique ne se concentre pas en quelques lieux emblématiques. Il traverse l'île.

À l'approche des Journées européennes du patrimoine 2026, Richès Karayib, en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles de Martinique, propose une nouvelle manière d'explorer et de comprendre le patrimoine martiniquais : une **carte interactive réunissant les 122 monuments historiques protégés de Martinique, répartis dans 29 communes**.

PLUS QU'UNE CARTE, DES HISTOIRES À RELIER

L'ambition n'est pas seulement de les localiser. Elle est de **redonner du sens à leur présence dans le paysage martiniquais**.

Quelle est l'histoire de cette église ? Que raconte cette ancienne habitation de l'histoire économique et sociale de son territoire ? Que reste-t-il aujourd'hui du Saint-Pierre d'avant 1902 ? Comment les forts racontent-ils la position stratégique de la Martinique dans la Caraïbe ?

La carte devient alors moins un inventaire qu'une invitation à **relier les lieux entre eux**.

« J'ai voulu que l'on puisse partir de sa propre commune, découvrir ce qui se trouve parfois à quelques minutes de chez soi, puis avoir envie d'aller plus loin. Le patrimoine devient beaucoup plus vivant lorsqu'on comprend **l'histoire des lieux** », explique Sabrina Ajax, fondatrice de Richès Karayib.



122 PORTES D'ENTRÉE DANS L'HISTOIRE MARTINICAISE

Cinq parcours prolongent cette logique : l'éruption de 1902, la route du rhum, le patrimoine sacré, les forts et les centres-villes. Ils permettent de traverser la Martinique non plus seulement **de commune en commune, mais à travers les histoires qui ont façonné l'île**.

Et parce que cette mémoire ne s'adresse pas uniquement à celles et ceux qui la connaissent déjà, **la carte est disponible** en français, anglais et espagnol. Un choix qui permet aussi aux visiteurs étrangers d'entrer dans l'histoire de l'île autrement que par ses paysages les plus connus.

Accessible gratuitement toute l'année sur Richès Karayib, dans l'espace **RK Patrimoine**, la carte s'inscrit dans le travail mené avec la Direction des Affaires Culturelles de Martinique autour de la valorisation et de la transmission du patrimoine.

Car derrière les 122 points qui apparaissent sur la carte se trouvent **autant de lieux, de traces et de fragments de mémoire à redécouvrir**.

Des lieux parfois familiers, parfois oubliés, que le numérique permet aujourd'hui de regarder autrement et, surtout, d'aller voir. ■



RICHÈS KARAYIB

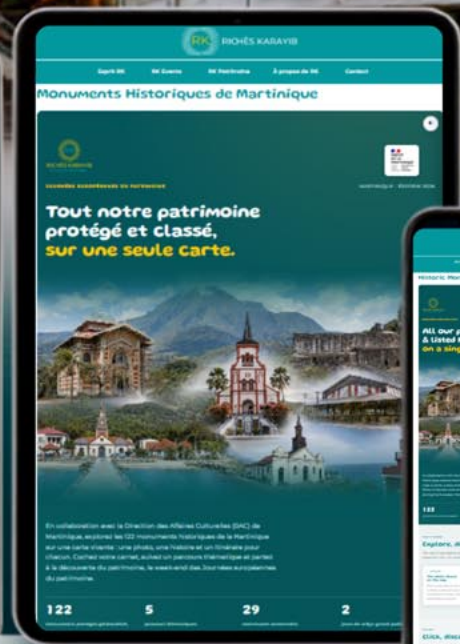
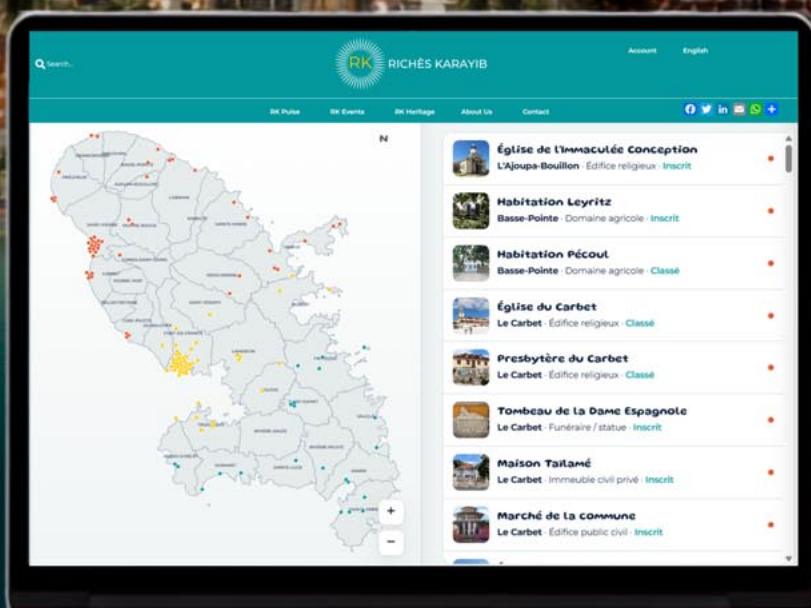
Let's make the Caribbean Bigger !



TOUT NOTRE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET CLASSÉ, SUR UNE SEULE CARTE.

Découvrez le patrimoine de la Martinique

122 MONUMENTS
29 COMMUNES
3 LANGUES



CARTE INTERACTIVE

GRATUITE & ACCESSIBLE
TOUTE L'ANNÉE

richeskarayib.com/rk-patrimoine



**122 LIEUX
122 HISTOIRES
UNE MÉMOIRE
COMMUNE**

Le patrimoine commence chez nous

Dans nos maisons, des trésors racontent la Martinique.

Photographies, lettres, carnets, objets du quotidien...

Nos souvenirs personnels sont aussi une part du patrimoine.

Ils racontent la vie des familles, les quartiers, les métiers,
les fêtes et les paysages d'hier et d'aujourd'hui.

Ces fragments d'histoire, souvent bien gardés dans des tiroirs,
éclairent notre mémoire collective.

*Ces trésors qui dorment
dans nos maisons.*



années 1950

Fort-de-France,
12 juillet 1961

Ma chère maman,
La vie ici est bonne. Nous
pensons bien à vous. Le travail
au port est intense mais
la ville est toujours aussi belle.
À bientôt.

LES RECETTES
DE MANMAN



Souvenirs de famille

Chaque photo,
chaque projet, chaque récit
est une pièce du puzzle
de notre histoire commune.

Et vous, quelle mémoire transmettez-vous ?

Des gestes simples pour une grande histoire

Chacun de nous peut contribuer à la transmission du patrimoine.

En interrogeant un proche, en identifiant une photographie, en conservant des documents, ou en enregistrant un témoignage. Nous aidons à préserver la mémoire de la Martinique pour les générations futures.

QUELQUES PISTES POUR AIDER



ÉCHANGER

Interrogez vos parents ou grands-parents sur les personnes, les lieux et les événements photographiés.



IDENTIFIER

Notez les noms, les dates, les lieux, les contextes. Ces informations donnent toute leur valeur aux images.



NUMÉRISER

Réaliser une copie numérique de vos photographies et documents pour les préserver et les partager en famille.



ENREGISTRER

Collecter des témoignages audio ou vidéo, avec l'accord des personnes pour garder la mémoire des voix et des récits.



CONSERVER

Protégez vos documents dans de bonnes conditions, (à l'abri de l'humidité, de la chaleur et de la lumière directe), afin qu'ils puissent traverser le temps.

DES QUESTIONS À POSER À VOS PROCHES



- Qui sont les personnes sur cette photographie ?
- À quel endroit a-t-elle été prise ?
- Quelle était l'occasion ?
- Comment était le quartier à cette époque ?
- Quel métier exerçaient vos proches ?
- Quelles fêtes ou traditions se pratiquaient ?
- Que vous évoque cette image aujourd'hui ?

"Nos histoires personnelles font la grande histoire de la Martinique"

UN PATRIMOINE VIVANT

En partageant vos souvenirs, vous contribuez à faire vivre le patrimoine. Ces histoires, ces visages et ces lieux enrichissent notre compréhension de la Martinique et inspirent ceux qui viendront après nous.

Préserver la mémoire d'aujourd'hui, c'est déjà construire le patrimoine de demain.





MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Martinique

Journées
européennes
du
patrimoine

19—20.09.2026



www.journeesdupatrimoine.fr

#JournéesDuPatrimoine

Découvrez
le programme

PORTRAIT *de planteuses*



FABIENNE ET MORANE

Coutelas en main, mère et fille
ont relevé une exploitation
à bout de souffle



REGARDEZ
LA VIDÉO N°1



Transmission :

L'agriculture de mère en fille...

Fabienne Fixy et Morane Martiny s'affairent autour du régime de bananes sous un hangar entre le Marigot et le Lorrain. Machinalement, d'un coup de main agile, elles enlèvent le pistil du bout des fruits. Puis elles séparent le régime en pattes pour les mettre à l'eau. Leurs gestes sont précis, harmonieux et synchrones. Mère et fille ne chôment pas sur l'exploitation de six hectares. Depuis quatre ans, Fernande dite Fabienne Fixy est chef d'exploitation agricole.

UNE RECONVERSION SEMÉE D'EMBÛCHES

La quinquagénaire originaire du Lorrain a les mains dans la terre. Après une carrière de commerçante et de pâtissière, Fabienne Fixy se retrouve au chômage et propriétaire d'une exploitation qui vient de faire faillite. « Quand

j'ai acquis la parcelle, elle était déjà louée à un agriculteur donc j'ai poursuivi la location. » Elle saute sur l'occasion. La Lorrainoise décide alors de se remonter les manches et se met au travail. Elle doit partir de zéro. « Le sol était complètement dénutri », confie-t-elle. Armée de son coutelas et

accompagnée de son voisin, elle remet l'exploitation en état. Sans avoir fait d'études en agriculture, Fabienne Fixy s'est lancée. Pourtant, l'agricultrice connaît son domaine. A côté de ses différents emplois, elle a longtemps été ouvrière agricole. « Je connais tout ce qu'il y a après la récolte, la livraison et une partie de l'entretien. En revanche, la partie agronomique, je ne connais pas du tout. » Pour cette partie, sa fille Morane Martiny est là. La jeune femme de 24 ans détient une licence en agriculture biologique.

LA PATIENCE, PREMIÈRE VERTU DE L'AGRICULTRICE

Reprendre l'exploitation a été tout naturel pour Fabienne Fixy. Originaire de la campagne du Morne Capot, elle a toujours vu ses parents dans les champs. Aussi, Fabienne Fixy a été encouragée par sa fille cadette à garder et à exploiter ce terrain qui était à la location. Un véritable attachement s'est créé avec ces terres. « Mes filles ont toujours aimé le site, venir et

profiter de la rivière, visiter. Ça avait de la valeur pour elles. » Il n'était pas question pour Fabienne Fixy de relouer son terrain. D'ailleurs lorsqu'elle reçoit le coup de fil signifiant qu'on lui restitue son bien foncier, le lendemain, l'agricultrice est déjà aux affaires dans ses champs. « Je suis venue avec mon coutelas, mes outils. On s'est mis à entretenir, à faire le coupe feuille, couper les vieilles herbes pour remettre en marche la plantation. » Fabienne Fixy reçoit aussi l'aide d'anciens salariés du précédent exploitant agricole. La Lorrinoise assiste à un véritable élan de solidarité.

Aujourd'hui, Fabienne Fixy est complètement épanouie. « Je ne dépends de personne. Je prends les décisions. Je ne vois pas les difficultés à prendre des responsabilités. » Pourtant financièrement, le tableau n'est pas rose. Malgré tout le travail accompli, la chef d'exploitation n'est pas encore en mesure de se verser un salaire. « Je ne travaille pas pour rien. Le salaire, je l'aurai. Et je ne veux pas faire tout, toute seule. Donc je suis obligée de payer pour avoir les résultats à venir. » Comme le confie la chef d'exploitation, la patience est une qualité indispensable à tout agriculteur. « J'ai compris et j'accepte la situation telle qu'elle est. »

DEUX PAIRES DE MAINS, UNE SEULE VISION

Si mère et fille travaillent ensemble sur l'exploitation aujourd'hui, tout n'est qu'évidence. « Mes filles sont toujours à mes côtés, toujours à me soutenir. D'ailleurs, je ne compte que sur elles. » Pour Fabienne, travailler avec Morane s'inscrit dans la continuité de l'éducation. « Je ne leur impose rien. Tout a toujours été naturel entre nous. » Pour les deux femmes, la transmission est un pilier. « Voir son travail se décimer n'a pas de sens. »

Aux côtés de sa mère, la silhouette gracieuse de Morane Martiny. Chaussée de bottes en caoutchouc et d'un tee-shirt taché de sève de banane, la jeune exploitante agricole manie le tracteur avec aisance. Pour rien au monde, elle ne se plierait à un emploi de bureau. « Elle a déjà essayé. Elle est rentrée en pleurant », partage sa mère. Tout comme elle, Morane Martiny a côtoyé les champs dès son plus jeune âge. Il n'y avait guère de mystère quant à sa voie professionnelle : l'agriculture. De sa passion, elle en a fait son métier. Les difficultés auxquelles font face les agriculteurs et sa mère plus singulièrement ne lui font pas peur. « Quand on aime ce que l'on fait, il n'y a pas à



« Je veux faire évoluer l'exploitation familiale en associant la banane au maraîchage, pour la rendre plus productive et poursuivre le travail de ma mère, avec la même passion du métier. »

Morane Martiny



➤ Morane Martiny

**REGARDEZ
LA VIDÉO N°2**



craindre les difficultés, » explique Morane Martiny. Par ailleurs, la jeune femme explique que travailler en famille permet de savoir vers qui se tourner pour avoir des réponses, du soutien et des conseils.

A 24 ans, Morane Martiny se retrouve parfois en décalage avec ses amis qui n'appartiennent pas à l'agriculture. « Ils ne comprennent pas toujours le métier. Ils ne se rendent pas compte du mode de vie un peu différent que l'on peut avoir. » L'agriculture chevillée au corps, la jeune exploitante agricole concède du bout des lèvres faire des sacrifices. « Je me réveille tôt. Je ne peux prendre ni les week-ends ni les vacances que je voudrais. C'est l'amour du métier qui me motive. » Cependant, Morane Martiny jouit du statut singulier qu'elle fait valoir. « Il y a peu de jeunes filles que le domaine agricole intéresse. » Le bureau, très peu pour elle

Mais celle qui vient de quitter les bancs de l'école pour les sièges des tracteurs se projette dans l'exploitation familiale. « J'aimerais qu'elle soit plus productive que ce qu'elle est aujourd'hui. J'aimerais également la renouveler au fil des années pour pouvoir continuer à la faire fructifier. » Morane Martiny est passionnée par la filière banane. « A partir du moment où on commence à comprendre comment fonctionne le bananier, on cherche à savoir comment on pourrait s'améliorer, ce qui n'est pas faisable pour les autres cultures », estime-t-elle. L'exploitante agricole est venue diversifier les plantations. Bien que la banane soit reine chez Fabienne Fixy, Morane Martiny a apporté sa touche : du maraîchage « en attendant que reprendre l'exploitation de ma mère ». Des légumes péyi, des épices, des tinains qu'elle vend sur le Mana (Marché agricole du nord Atlantique) à Sainte-Marie.

Fabienne Fixy est un exemple de labeur et de force morale pour Morane Martiny. « En ayant grandi avec une Maman seulement qui a toujours travaillé pour nous donner ce dont ma sœur et moi avons besoin sans rien attendre de personne, le travail fait partie de mon éducation. » Son avenir, la jeune fille le voit plein de courage et d'espoir. ■

Laurianne Nomel



“J’ai choisi de redonner vie à ces terres plutôt que de les relouer, avec la volonté de transmettre à ma fille une exploitation, mais aussi les valeurs qui m’animent.”

Fabienne Fixy



**REGARDEZ
LA VIDÉO N°3**



ROCKET
Since 1952

SE **ROCKET** NOU LE !

**OFFRE
SPECIALE !**



REPRISE DE VOTRE BATTERIE USAGÉE

DUCOS
ZI de Champigny
0596 56 00 31

LE FRANÇOIS
Z.I de Trianon
0596 56 40 04

SAINTE-MARIE
Quartier Union
0596 54 85 15

LE MARIN
Z.A Artimer
0596 74 93 59

ROSETTE

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
MON E.LECLERC,
VOTRE ASSISTANT
PERSONNEL DE COURSES.**

- Votre carte E.Leclerc dématérialisée
- Tous vos bons de réduction
- Tous vos catalogues
- Votre liste de courses à partager



APPLICATION MON E.LECLERC

Votre assistant personnel de courses.



■ Empathie Formation

« Toutes les personnes qui gèrent de l'administratif vont devenir des managers d'IA »

Jonathan Prophète préside Empathie Formation, organisme martiniquais spécialisé dans la formation professionnelle à l'intelligence artificielle. Certifié par France Compétences et référencé comme activateur numérique par la Direction générale des entreprises, il forme depuis deux ans des salariés, des demandeurs d'emploi et des entreprises à un usage légal, éthique et fiable de l'IA.

Qu'est-ce qui distingue Empathie Formation des nombreuses offres de formation à l'IA qui fleurissent en ce moment ?

Nous sommes habilités à délivrer des certifications nationales reconnues par France Compétences. Ce n'est pas anodin dans un secteur où beaucoup s'autoproclament experts parce qu'ils ont fait quelques prompts sur Internet. Notre certification atteste qu'on est capable d'utiliser l'IA pour produire et réviser du contenu professionnel multimédia de façon responsable c'est-à-dire légale, éthique et fiable. Légale, parce qu'on doit être en conformité avec l'AI Act, la réglementation européenne. Éthique, parce que l'IA amplifie les biais de genre, ethniques et c'est l'utilisateur qui doit veiller à ne pas les reproduire. Et



« L'IA ne remplace pas la compétence humaine, elle l'augmente, à condition que cette compétence existe déjà. Plus on maîtrise son métier, plus on est capable d'utiliser l'IA intelligemment, de détecter ses erreurs, de corriger ses biais et d'en faire un véritable outil d'efficacité professionnelle. »

fiable, parce que poser deux fois la même question à une IA peut donner deux réponses différentes. Apprendre à construire des prompts robustes, c'est tout un travail.

Vous formez des publics très différents. Comment s'adapte-t-on à tous les niveaux ?

On a tout type de profil, des personnes très à l'aise avec les outils numériques et d'autres qui découvrent à peine l'IA. Dans les deux cas, on adapte. Avec quelqu'un qui démarre, on travaille sur un projet simple. Avec quelqu'un d'aguerri, on va sur des projets plus complexes. Et selon que la formation est individuelle

ou en groupe, on ajuste aussi la profondeur. En individuel, on peut aller très loin dans l'usage spécifique au poste de la personne. En groupe, on reste plus général. L'objectif dans tous les cas, c'est qu'à l'issue de la formation, chacun se sente plus compétent et plus efficace.

Vous insistez sur l'importance de maîtriser son domaine avant d'utiliser l'IA. Pourquoi ?

Parce qu'on ne peut évaluer les biais de l'IA que dans les domaines qu'on maîtrise. Si demain je demande à l'IA de rédiger une plaidoirie ou un diagnostic médical, je ne suis pas en capacité de détecter une erreur ou un biais. Ce n'est pas l'IA qui se trompe, c'est moi qui ne peux pas le voir. C'est pour ça que l'IA ne remplace pas la compétence humaine : elle l'augmente, à condition que cette compétence existe déjà.

Certains ont encore peur de l'IA. Est-ce que ça évolue ?

Oui, mais lentement. On est intervenu dans des agences France Travail auprès de demandeurs d'emploi. Certains avaient une vraie crainte, par méconnaissance. Après les ateliers, les témoignages étaient très positifs. Ils réalisaient que c'est un outil, pas un monstre. Qu'il se maîtrise, qu'il a des limites. Et qu'il ne remplace personne du moins pas encore de la façon dont on l'imagine. Je fais toujours ce parallèle : quand la voiture a remplacé le cheval, des métiers ont disparu, d'autres sont apparus. À une époque, chaque entreprise avait quelqu'un dédié au courrier papier. Ce poste n'existe plus. Est-ce qu'on s'en plaint ? Non. On s'est adapté. Il en ira de même avec l'IA.

Quelle est selon vous la transformation la plus sous-estimée que l'IA va provoquer en entreprise ?

Que toutes les personnes qui gèrent de l'administratif aujourd'hui



« Demain, une grande partie du travail administratif consistera moins à produire qu'à piloter, contrôler et améliorer ce que l'IA aura généré. »

vont devenir des managers d'IA. Ce n'est pas anodin. Manager une IA, ce n'est pas juste lui dire « fais ça ». C'est définir un objectif, mettre en place un process pour l'atteindre, évaluer le résultat et l'améliorer. C'est exactement les compétences d'un manager. Le travail de production va se transformer en travail de

contrôle. Et ça, ce n'est pas encore ancré dans les entreprises. En Martinique particulièrement, où la transition numérique n'est pas aboutie, on cumule du retard. C'est précisément là que la formation devient urgente.

Vous maintenez le présentiel alors que tout pousse vers le e-learning. Pourquoi ?

Parce que l'IA évolue trop vite. Une vidéo tournée aujourd'hui sera obsolète dans trois mois. Le présentiel permet de former aux outils d'actualité et de s'adapter aux problématiques de chacun. Une vidéo générique ne répondra jamais aux besoins spécifiques d'une assistante de direction d'une PME martiniquaise et d'un responsable administratif d'un EPCI. C'est cette adaptation personnalisée qu'on veut conserver dans notre ADN. ■

*Propos recueillis par
Laurianne Nomel*



■ MOUNIA OROSEMANE :

Une artiste globale...du monde de la mode et de la lumière à la peinture onirique

L'égérie noire du grand couturier Yves Saint Laurent, a longtemps incarné une certaine idée de l'élégance et de la scène parisienne. Mais, derrière la vie mondaine de cette icône de la mode naissait Sa peinture, la peinture qui « l'habitait » depuis l'enfance. Son nouveau livre, *Mounia Orosemane Artiste peintre de la poésie onirique*, est paru en juillet aux Éditions Hervé Chopin avec le soutien de la Fondation Clément. Il revient sur cette part plus intime de son parcours : une peinture instinctive et noctambule, nourrie de souvenirs et de musique, des matières et des couleurs de la haute couture, dans laquelle des visages surprennent le regard, comme des présences intangibles.

Le livre est préfacé par un beau texte de la réalisatrice **Euzhan Palcy**, « **Mounia : l'urgence de chérir la beauté** » et enrichi des recherches et des textes de l'artiste plasticien **Mickaël B. Caruge**, docteur en histoire de l'art et maître de conférences en arts visuels. Il retrace un parcours qui conduit de la Martinique à Paris, de New York à l'Afrique, mais surtout d'un univers à l'autre : celui des podiums à celui de la création. Une traversée où la mode, la musique, les voyages et les rencontres ont nourri une peinture abstraite, profondément poétique.

Car Mounia peint depuis toujours, même si elle n'a pas immédiatement donné ce nom à cette présence intérieure. « La peinture m'a toujours habitée depuis l'enfance, elle a toujours été là », confie-t-elle. L'envie de peindre les





« La mode m'a appris les couleurs, les matières, le mouvement et la présence. Aujourd'hui encore, tout cela revient dans ma peinture, parfois sans même que j'en aie conscience. »

paysages s'est cependant affirmée avec Yves Saint Laurent, son mentor. Elle fréquente alors les artistes, les expositions, les grandes soirées parisiennes. Elle écoute du jazz, de la grande musique, observe les couleurs, les matières, les attitudes. Pendant vingt ans, les défilés lui enseignent aussi le langage du corps, du style et de la présence. « Ces grands couturiers qui m'ont fait travailler, Saint Laurent, Karl Lagerfeld, Chanel m'ont fait grandir. J'ai vécu cette carrière de façon tellement joyeuse, tellement riche. Il fallait absolument avoir un charisme pour réussir dans cette profession. » Cette expérience ne s'est jamais véritablement éloignée de sa peinture. Lors de ses expositions, Mounia continue d'ailleurs à présenter ses œuvres comme elle présenterait un

vêtement, à travers des happenings où le tableau devient presque un corps à magnifier, à révéler. La mode n'est donc pas un passé refermé, mais une mémoire sensible qui continue de circuler dans son geste.

« Ma Mounia chérie, je vous souhaite un très grand succès. De tout mon cœur qui vous aime. Yves Saint Laurent »
(Archive)

Elle se souvient surtout d'un moment fondateur : celui où elle montre ses premières peintures à Yves Saint Laurent et Pierre Bergé. Saint Laurent achète alors son tableau, *La Rousse*. « **C'est là que ma carrière d'artiste a commencé** », dit-elle, reconnaissant à ces deux hommes une influence déterminante. « Ils m'ont conseillé, je leur dois beaucoup. » Après avoir été regardée par les créateurs de mode, Mounia devient à son tour celle qui regarde et transforme. Sa carrière d'artiste décolle notamment, avec en 2010, sa cotation par un expert des ventes publiques, chez Drouot.

« Ma fi ou kay rivé an jou adan lapenti »

Henri Guédon

Son parcours artistique s'est également construit dans le dialogue avec plusieurs grandes figures de la peinture contemporaine. Elle cite le Martiniquais Henri Guédon, qui suivait son travail avec exigence, mais aussi César et Bernard Buffet. César lui conseillait de ne pas entrer dans une école d'art, de faire confiance à ce qui était inné en elle, à sa spontanéité. Une liberté que Mounia revendique encore aujourd'hui.

Sa peinture naît essentiellement la nuit. Elle mêle à la peinture à l'huile, matières et éléments glanés dans la nature, notamment du bois flotté, « Cette matière brassée par les eaux, entraînée, comme je me laisse entraîner par la peinture ». Dans cette matière mouvante, les formes apparaissent, parfois comme si elles avaient toujours été là. Des visages, des regards surgissent au cœur de l'abstraction. Dans *Visage d'ange*, elle reconnaît ainsi la présence de sa grand-mère Yaya. « Ce tableau est pour moi un retour à ma grand-mère. » explique-t-elle.



CUISINES
Soconi
pour la vie !

**ÉLÉGANTES ET AU DESIGN REMARQUABLE,
DÉCOUVREZ NOS CUISINES DE QUALITÉ.**

Décors bois authentiques, contrastes frappants,
ferrures solides, espaces de rangement généreux,
électroménager innovant et éclairage DEL économique ...
Réalisez vos rêves de cuisine !



+59
DE
ANS
Depuis 1967

PLACE D'ARMES • 97232 LE LAMENTIN • 05 96 51 11 84

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram **Socomi97**

Demandes de devis à :
socomi@socomi.mq



« Je peins surtout la nuit, quand tout devient plus silencieux. C'est à ce moment-là que les souvenirs, les visages et les émotions viennent naturellement se déposer sur la toile. »

Chez Mounia, regarder devient alors une expérience presque instinctive. Elle invite son public à observer les titres, les dimensions, les détails de ses œuvres pour y découvrir ce qui s'y dissimule. Et les regards qu'elle traque ne sont pas nécessairement humains : le regard d'un « petit insecte » peut, lui aussi, devenir un sujet d'attention. La peinture est une manière de rester au monde, de recueillir ce qui passe et de donner une forme à ce qui, autrement, disparaîtrait.

Après *Princesse Mounia*, ouvrage consacré à sa carrière de mannequin, ce nouveau livre se tourne vers la peintre. Il rassemble biographie, influences et tableaux pour raconter cette autre femme, longtemps cachée derrière l'icône de la mode. Une femme qui porte encore en elle les couleurs et les étoffes d'Yves Saint Laurent : les verts, les bleus, les mélanges audacieux, et qui les a transformées en un langage qui n'appartient désormais qu'à elle.



Mounia Orosemmane peint comme elle respire : avec le mouvement, avec une petite musique dans la tête, avec des rencontres, des matières inspirantes et une part irréductible de rêve. Une poésie nocturne où la mémoire de la Martinique et de l'enfance, les empreintes de la mode et les mystères de l'intime se rencontrent pour faire apparaître, sur la toile, ce que le regard ordinaire ne voit pas. Un nou-

vel opus, un nouveau bel ouvrage des Editions Chopin qui s'applique et réussit à restituer le cœur de Mounia. ■

Nathalie Laulé

Crédit photo@BettyMelon

FOIRE AUX VINS

Du 03/09 au 10/10



5 + 1 offerte*

L'îlot Vins
L'Art du Vin

JAMBETTE - CLUNY - MANHITY - MARIN

*Voir conditions en boutique

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A CONSOMMER AVEC MODERATION

■ Marius Modeste :

« Je suis quelqu'un qui arrive à faire danser les gens »

Tous les jeudis, Marius Modeste et son groupe font résonner les notes de la musique locale dans un hôtel de Sainte-Luce. Des reprises et des morceaux originaux pour les visiteurs en séjour ou les mélomanes locaux. Au sein de sa formation, MM Sax – comme Marius Modeste saxophone – le musicien s'en donne à cœur joie. Rencontre avec un amoureux de la musique.

Comment avez-vous commencé le saxophone ?

Je suis issu d'une famille de musiciens surtout mon père qui joue de la clarinette. Il a pris des cours avec Barel Coppet. Il nous a très tôt initiés à la musique. On a commencé par le solfège. Mon professeur de solfège connaissait une pianiste. J'ai dû faire trois ans de piano en continuant en parallèle le solfège. Lors d'une soirée, j'ai vu un jeune qui jouait du saxophone. Ça m'a vraiment interpellé. C'était des musiques que j'avais l'habitude d'entendre chez mes parents, du compas, du zouk qu'il reprenait avec son saxophone. J'ai eu envie d'en jouer. J'en ai fait part à mon père. Comme dit comme fait, deux jours après, je vois un saxophone arriver à la maison. J'avais 16 ans.

Qu'est-ce qui vous plaît avec cet instrument ?

Le son, tout ce qu'on peut faire avec. J'ai été bercé par le compas, les Djets X, les Skah Shah. Il y avait beaucoup de saxo dans leurs morceaux. C'est ce qui m'a vraiment attiré. Je joue de la biguine et on essaie d'y mettre des couleurs jazzy. Je ne suis pas un véritable jazzman. Je suis quelqu'un qui arrive à faire les gens danser. J'ai

déjà eu l'occasion de faire la surprise à des fans qui m'apprécient et d'y aller avec uniquement le saxophone. On peut faire de la musique douce ou du compas. On peut tout jouer avec.

Pouvez-vous parler de votre formation, MM Sax ?

Dans ce groupe, on retrouve la chanteuse, Murielle Lagarde qui est très appréciée, le batteur Thibault René-Corail, le pianiste Dimitri Garros et les anciens comme Vincent Berol qui a joué avec Jean-Michel Cabrimol et le guitariste qui est là depuis la création du groupe, Hubert Plancy. MM Sax existe depuis 16 ans maintenant.

Pourquoi avoir fondé un groupe ?

Je me retrouvais assez souvent à accompagner des artistes. Je me suis dit que je pouvais monter ma propre formation et être aussi une tête d'affiche. Le travail commence à payer. C'est comme une équipe de foot-

ball, il faut garder les musiciens qui sont habitués à travailler ensemble pour obtenir une bonne cohésion. Le pianiste est le véritable chef d'orchestre du groupe. Il m'arrive quand même de donner des directives. Nous sommes sept dans le groupe avec l'ingénieur du son. On s'écoute les uns les autres pour que tout le monde soit à l'aise.

Comment choisissez-vous vos morceaux ?

Dans le choix des morceaux, on essaie de voir ce qui pourrait plaire au public. On reste dans un milieu commercial. Nous jouons nos musiques en prestation mais les gens ont toujours envie d'entendre ce qui passe à la radio. Mais le public réagit très bien à nos compositions originales. Si bien que notre morceau M'pral pozéw kestyon reste notre carte de visite pour la Martinique et ailleurs. Il a vraiment fait le buzz. Il est très apprécié, on le voit sur les applaudissements du public.



« Avec le saxophone, je peux passer d'une musique douce au compas, de la biguine au zouk. Ce que j'aime surtout, c'est faire danser les gens et sentir que le public repart avec de la joie. »



Où puisez-vous votre inspiration ?

Dans tout ce que j'entends, tout ce que je joue, de toutes les reprises. Je suis guidé par mes musiciens surtout le pianiste qui ajoute des choses dans les voix. Il rajeunit la musique pour la mettre au goût du jour. De mon côté, j'écoute de tout mais surtout du compas. J'ai été bercé par cette musique. Il y aussi la musique traditionnelle, la mazurka et la biguine. La biguine est une musique où l'on peut vraiment ouvrir et développer en termes d'improvisation. Il n'y a pas si longtemps nous avons accompagné MC Janick donc on fait du reggae. C'est une musique que j'aime écouter. Je ne reste pas fermé parce que je peux y trouver de l'inspiration. Par exemple, pour M'pral pozéwkestyon, nous nous sommes inspirés d'une musique chinoise.

Quelles sont les collaborations qui vous ont marqué ?

Cela faisait un moment que je voulais partager la scène avec MC Janick. C'est quelqu'un qui a de très beaux textes. Il y a Jean-Luc Guanel, Chris Basile du Volo Volo, Guy Vadeleux. José Versol qui m'a fait faire ma première scène à l'Atrium. Je tremblais comme une feuille de papier. La salle était remplie de spectateurs. C'est lui qui m'a donné ma chance. J'ai également fait le

bal d'adieux des Frères Dejean en Guadeloupe.

Vous êtes un intermittent du spectacle en Martinique. Comment le vivez-vous ?

Il y a des hauts et des bas. Pour garder le statut d'intermittent, il faut faire un nombre d'heures. Il est vrai qu'en Martinique, on peut tomber sur des organisateurs qui ne sont pas en règle avec les déclarations des musiciens. Il arrive qu'on ne parvienne pas à faire les heures et on peut perdre



« La musique traditionnelle reste une force. Quand je joue de la biguine ou de la mazurka, je veux faire vivre ce qui vient de chez nous, tout en l'ouvrant à d'autres couleurs et à d'autres influences. »



FONDATION CLÉMENT

EXPOSITION

18.09 - 01.11.2026

ERNEST BRELEUR

Au-delà de la forme, formes de l'au-delà
40 ans de métamorphoses



www.fondation-clement.org

ACCÈS GRATUIT

Habitation Clément
Le François - Martinique
Ouvert tous les jours
de 9h à 18h30



notre statut. Mais on travaille essentiellement avec les hôtes qui sont aptes à nous faire des déclarations et les fêtes communales.

Comment arrivez-vous à vous concentrer sur votre art ?

Je m'y consacre parce que j'aime ça. Au début, je travaillais à la pâtisserie de mes parents. J'y ai passé seize ans mais ce n'était plus compatible quand j'ai commencé à avoir des contrats. Rentrer tard le soir et commencer tôt à la pâtisserie. Ce n'était vraiment évident. Quand j'ai vu que je pouvais payer mes factures, j'ai quitté la pâtisserie.

Comment faites-vous vivre la biguine ?

Le public est toujours mélangé. Lors de chaque prestation, je fais le tour de la salle, je dis bonjour. Cela me permet de jauger le public. J'arrive à savoir si je peux placer une biguine ou une mazurka pour que le répertoire soit

varié et que tout le monde puisse repartir avec la joie dans le cœur. Dès que le public est content et qu'il repart satisfait, pour moi, c'est une victoire. La musique traditionnelle reste une musique puissante. On s'en rend compte lorsque l'on joue à l'extérieur, en festival avec des danseurs et des danseuses. La musique traditionnelle a son tapis rouge.

Dans les hôtels, le public est mélangé de locaux et de touristes. C'est un autre répertoire qu'il faut agréer pour les touristes même s'ils viennent découvrir ce qu'il y a en Martinique. On ne joue pas uniquement ce qu'ils veulent entendre, on essaie de leur faire découvrir ce qui est de chez nous : musique traditionnelle, zouk. On garde cependant les standards qu'ils ont eu l'occasion d'entendre.

Qu'en est-il de la transmission aux plus jeunes générations ?

Ca m'est arrivé d'intervenir dans des écoles pour montrer ce qu'était le saxophone, ce qu'était la musique. Mais rapport à toutes mes prestations, je n'ai pas assez de temps pour m'y consacrer. Dans le domaine des cuivres et de la clarinette, en Martinique, il y a des profs qui ont bien pris la relève. Cependant mes enfants ont déjà la musique dans le sang et s'ils me demandent de leur mettre le pied à l'étrier je le ferai.

Un nouvel album est-il prévu ?

On doit sortir cette année, un album de 18 titres composés par tous les musiciens de MM Sax. On joue déjà en live certains de ces morceaux qui sont très appréciés par le public. Il s'agit de notre deuxième album après Couleurs d'île. Dans ce nouvel album, il y a quelques morceaux où il n'y a que des instruments mais nous avons des morceaux chantés aussi. On envisage une tournée sur Paris au mois de mai. ■

*Propos recueillis
par Laurianne Nomel*

Autos GM

La Garantie des Grandes Marques

LES PLUS BELLES HISTOIRES SONT CELLES QUI

DURENT



54 ANS à vos côtés

Des **GRANDES** marques

Des **GARANTIES**

54
Ans



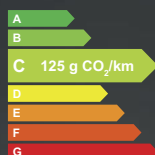
Autos GM



@autosgmmmq

www.autosgm.com

KIA | MITSUBISHI | AUDI | OPEL | SEAT | HONDA | CUPRA



Modèles présentés :

OPEL CORSA Business Edition 1.2L 100 CV Turbo. Conso mixte : 5.3l/100km. CO₂ : 116g/km.

KIA STONIC premium 1.0L TURBO 100CH. Consommation mixte : 5.5l/100 km. CO₂ : 133 g/km.

SEAT IBIZA FR 1.5 TSI 150ch. Consommation mixte : 5,6 l/100km. CO₂ : 125g/km.

Au quotidien, prenez les transports en commun **#SeDéplacerMoinsPolluer**.



FONDATION CLÉMENT

EXPOSITION

18.09 – 01.11.2026

CATHERINE THÉODOSE

Contre vents et marées



www.fondation-clement.org
ACCÈS GRATUIT

Habitation Clément
Le François - Martinique
Ouvert tous les jours
de 9h à 18h30